



PONT SAINTE MARIE

ma commune

Journal d'information n° 10 - Mai 2004

prochainement sur www.pont-sainte-marie.com



Citoyenneté



Dossier



Emploi



MAIRIE 03 25 81 20 54 SERVICES TECHNIQUES 03 25 71 83 93

du lundi au jeudi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h
vendredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Permanences des élus : le maire et les élus sont à votre disposition tous les samedis matin à la mairie, de 9 h à 12 h.

CIMETIERE

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09) : 8 h - 19 h
Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03) : 8 h - 17 h

DECHETTERIE 03 25 81 09 58

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h
Le samedi : 9 h - 19 h
Le dimanche : 10 h - 12 h 30 **Fermée le mercredi**
Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
Le samedi : 9 h - 17 h 30
Le dimanche : 10 h - 12 h 30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Les Bouleaux, 03 25 82 81 28**ATTENTION, CHANGEMENT D'HORAIRES**Période scolaire

Mardi : 15 h - 19 h
Mercredi : 11 h - 13 h - 14 h - 18 h
Jeudi et vendredi : 15 h - 18 h
Samedi : 10 h - 16 h

Hors période scolaire :

Le mardi : 14 h - 18 h
Du mercredi au vendredi : 14 h - 17 h - Le samedi : 10 h - 16 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANNEXE (ÉCOLE JEAN JAURÈS)Période scolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17 h 15 à 18 h 30
Hors période scolaire
Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h

CENTRE DE LOISIRS 03 25 83 28 05

Tous les mercredis et les vacances scolaires

CENTRE SOCIAL DEBUSSY 03 25 81 51 89

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

COLLEGE EUREKA 03 25 76 47 00**ÉCOLE MATERNELLE JAURES 03 25 81 22 54****ÉCOLE MATERNELLE SARRAIL 03 25 81 20 57****ÉCOLE PRIMAIRE JAURES 03 25 81 01 18****ÉCOLE PRIMAIRE SARRAIL 03 25 81 16 15****HALTE GARDERIE 03 25 80 30 23**

Du lundi au vendredi, 8 h 15 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30
Le mercredi, 8 h 15 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30

REGIE DE QUARTIER 03 25 80 74 26

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8 h - 12 h et 14 h 17 h
Le vendredi : 8 h - 12 h

POINT RENCONTRES 03 25 80 76 85

Du lundi au vendredi : 9 h - 14 h et 14 h 30 - 20 h

ASSISTANTE SOCIALE 03 25 80 75 47

ou à la DIDAMS 03 25 42 49 12
Le lundi : 14 h - 17 h

AASEA 03 25 75 36 72

(Association Auloise de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence)
Lundi et mardi sur rendez-vous : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

CIDF 03 25 80 55 19

(Centre d'Information des Droits de la Femme)
Le lundi de 14 h à 17 h

AIDE SOCIALE 03 25 81 20 54

A la mairie : le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h à 17 h

PMI 03 25 80 75 47 ou à la DIDAMS **03 25 42 49 12**

Le mardi de 9 h à 12 h

SUIVI PROFESSIONNEL RMI 03 25 80 55 19

Lundi et mardi sur rendez-vous : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

CONCILIATEUR 03 25 81 20 54

Sur rendez-vous

MON LOGIS PONT-SAINTE-MARIE 03 25 81 12 96**MEDECIN GENERALISTE**

Christine DOUCET et Mme BRESSION
Rue Claude Debussy - **03 25 81 16 46**

Thierry BERTHELOT et Bernard ROUSSEAU
Bertrand GILLIER
1 rue Pasteur - **03 25 80 32 16**

Christine BOLMONT
6 rue du Docteur Roux - **03 25 80 01 64**

Richard COULON
4 rue du Général Sarrail - **03 25 81 44 44**

PHARMACIE

Pharmacie MOUTARD
1 Place Charles de Gaulle - **03 25 80 78 01**

Pharmacie TURRET
Rue Claude Debussy - **03 25 81 25 51**

CABINET D'INFIRMIERE

Martine CALMES
Résidence les Érables - Rue Claude Debussy - **03 25 76 12 57**

Marie-Claude CHAMPEAUX
9 rue Saint Exupéry - **03 25 81 26 73**

KINESITHERAPEUTE

Cabinet de kinésithérapie et de balnéothérapie Sainte Colette
6 rue du Docteur Roux - **03 25 76 11 46**

François PERROT
1 rue Pasteur - **03 25 81 21 95**

Anne ROUSSELOT
6 rue du Docteur Roux - **03 25 76 11 46**

Chrystelle VUILLON
6 rue du Docteur Roux - **03 25 76 11 46**

PODOLOGUE - PEDICURE

Marion LESCHEMELLE
6 rue du Docteur Roux - **03 25 80 35 17**

CABINET DENTAIRE

Christian ANGELINI
6 rue du Docteur Roux - **03 25 76 58 15**

Franck CHABASSIERE
6 avenue Jules Guesde - **03 25 76 49 72**

ORTHOPHONISTE

Annick CHAROY-GAUCHER
1 rue Pasteur - **03 25 80 75 43**

PSYCHOMOTRICIEN

Rémy DUFAUT
6 rue du Docteur Roux - **03 25 70 53 75**

LA POSTE

21 avenue Jean Jaurès - **03 25 83 14 00**

Dans notre précédente édition, j'ai eu l'occasion de vous faire part de mes craintes quant aux lois de décentralisation en cours de discussions à l'Assemblée Nationale. Ces craintes sont fondées sur le fait que le principe d'autonomie fiscale des collectivités locales est mis à mal depuis plusieurs années.

Un budget volontariste et équitable

Malgré des marges de manœuvre réduites, le Conseil Municipal a voté un budget 2004 :

- conforme à nos engagements, car nous n'avons pas augmenté les impôts,
 - volontariste, car il nous permet de dégager un excédent de plus de 146 000 euros
 - équitable, car nous intervenons dans tous les domaines qui touchent à la vie quotidienne des Pontois
 - ambitieux, car nous avons cette année un budget d'investissement de près de 2 000 000 euros.
- De plus, une étude sur les finances de la ville a été réalisée par un organisme extérieur. Celui-ci met en évidence la bonne santé financière de la commune qui se traduit par des ratios significatifs dont vous trouverez le détail dans notre dossier en pages centrales. A la lecture de ces chiffres, vous



Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

vous pouvez constater que l'équipe en place depuis 2001, gère avec responsabilité les deniers qui lui sont confiés. J'ai déjà eu l'occasion de dire qu'à budget constant, ce qui fait la différence, se sont les choix que l'on est amené à faire. C'est ainsi que nous investissons dans des équipements structurants (salle de gymnastique, espace d'animation sociale, espace petite enfance) à même d'assurer le développement de notre commune. J'ajouterais que nous mettons en place et développons des services (études surveillées, garderie, école de musique, Contrat Educatif Local, bibliothèque ...) qui répondent à vos besoins.

Eco-citoyens 365 jours par an

Au travers de ces quelques lignes, je souhaite également vous faire part de ma préoccupation par rapport à l'environnement. Bien sûr, tout ne dépend pas uniquement de nous en tant qu'individu. Les milieux industriels ont leur part de responsabilité ainsi que les collectivités locales dans les choix qui sont amenés à faire ou à ne pas faire. Depuis 2001 à Pont-Sainte-Marie, date à laquelle nous avons mis en place le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie, nous n'avons eu de cesse de travailler sur ce dossier. Ainsi, le 1^{er} janvier 2002, nous avons mis en place le tri sélectif, à partir de 2003 nous avons collecté les encombrants et en 2004, nous collectons les déchets végétaux. Cela répond à la fois à une volonté politique et au respect de la législation. Maintenant le geste écologique dépend de chacun d'entre nous. Je compte sur chacun de vous pour agir au quotidien et de manière concrète pour une meilleure gestion des déchets.

SOMMAIRE

- p 2 Sécurité**
Police municipale
- p 3 Citoyenneté**
Conseil Municipal Enfant
- p 4 Sport**
Badminton de Pont-Ste-Marie
- p 5 Associations**
Anciens Elèves de Pont-Ste-Marie
- p 6 Economie**
Etablissements Grella
Institut de Beauté Capella
- p 7 Loisirs**
Salle de gymnastique
- p 8 Culture**
A lire
- p 9 Culture**
Au nom de la rose
Exposition philatélique
- p 10 Environnement**
Collecte des déchets verts
- p 11 Environnement**
Déchetterie
- p 12 Emploi**
Point Conseil Emploi
- p 13 Histoire**
Un poème pour la ville
- p 14 Agenda**
A voir
- p 15 Dossier**
Budget 2004
- p 21 Actualité**
Solidarité
Pêle Mêle
La compagnie "Les Tournesols"
Soirée interculturelle
Justice
Ecole Municipale de Musique
Dessins sous abris-bus
Maisons fleuries
Journée Nationale de la Déportation
Photo de classe
- p 28 Pratique**
- p 29 Conseil municipal**
Compte rendu du 22 avril
- p 30 Etat civil**

Police municipale Le terrain d'abord

Réclamée avec insistance, la police municipale qui se veut de proximité, est une force de sécurité et de prévention contre les incivilités

Depuis octobre 2002, la municipalité s'est attachée aux services de Serge Lohr, policier municipal. Fort d'une solide expérience, d'un îlotage constant et d'un abord sympathique, Serge Lohr a su créer des liens avec les Pontois.

Proximité et dialogue

Le policier municipal va régulièrement à la rencontre des commerçants et des associations. Il assure la sécurité aux abords de l'école Jean Jaurès, lors des manifestations culturelles et du souvenir. Il suit également l'opération "Tranquillité Vacances" pour les habitants. Depuis son arrivée, 24 épaves ont été évacuées. "Se faire voir" est un acte préventif, dissuasif et rassurant pour la population. Il privilégie essentiellement la prévention, la proximité et le dialogue.



Le policier municipal est avant tout sur le terrain

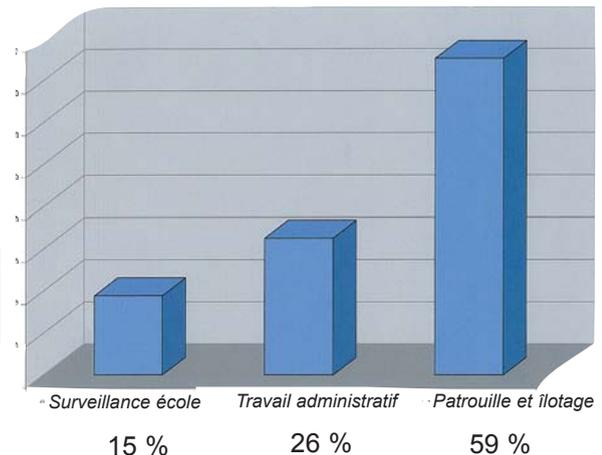
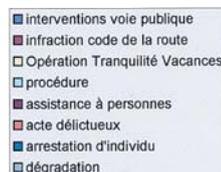
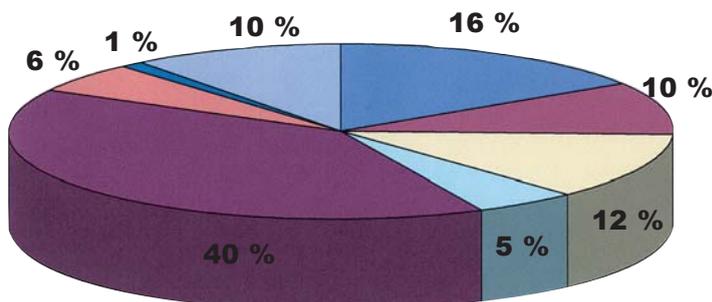
Attention au non respect des lois !

Habilité à verbaliser le stationnement, les excès de vitesse, le non port de la ceinture de sécurité, le non respect des feux rouges, stop, et priorités, il peut également faire enlever les épaves, verbaliser les piétons en infraction et faire un dépistage d'alcoolémie. Nommé régisseur d'Etat, il est tenu de gérer les timbres amendes, de l'achat jusqu'au paiement. Suite à une convention de coordination avec l'Etat, il travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale et la gendarmerie et possède une arme de 6^{ème} catégorie (tonfa).

Ses missions

- Présence à la sortie des établissements scolaires
- Ilotage permettant à la fois la surveillance de la voie publique et le contact avec les habitants et les commerçants
- Application des arrêtés municipaux en particulier en ce qui concerne le stationnement
- Présence à la mairie permettant à la fois l'accueil du public et les tâches administratives (enquêtes pour les services judiciaires, demandes de renseignements...)
- Action complémentaire à celle de la Police Nationale en matière de sécurité routière
- Sécurisation des manifestations sportives, culturelles et patriotiques

Bilan annuel des interventions de la Police Municipale



Conseil Municipal Enfant A voté !



Une bonne façon de se former à la citoyenneté

Le tout premier conseil municipal enfant pontois a été installé le 9 janvier dernier

Il y a quinze enfants, âgés de 9 et 10 ans. Ces futurs citoyens ont été élus pour deux ans par leurs camarades d'école. "Nos jeunes conseillers n'ont pas vocation à remplacer leurs aînés mais à amener des projets d'actions aussi utiles à Pont-Sainte-Marie qu'à leur propre formation démocratique" explique Florence Scherer, maire adjoint à l'enseignement et en charge de ce dossier.

Des portes-paroles de leur génération

Ces conseillers municipaux représentent l'ensemble des enfants de la commune et sont les portes-paroles de leur génération. "Ce conseil a été créé pour contribuer à former des citoyens actifs et responsables" souligne Pascal Landréat. Pendant leur première séance de travail, les enfants

ont créé deux commissions. Ils ont tous reçu une pochette contenant divers accessoires utiles pour un conseiller comme par exemple, l'indispensable agenda très pratique pour gérer ses futurs rendez-vous.

La vie d'un jeune conseiller

Pour se présenter au Conseil Municipal Enfant, il faut tout d'abord être scolarisé dans une des écoles de la ville, sans forcément y résider. Ensuite les choses se passent de la même façon que pour les adultes. Chaque candidat doit d'abord présenter à sa classe les raisons qui le motivent pour défendre les projets de ses électeurs. Les élèves votent ensuite, selon une procédure identique aux élections, avec isolement, carte d'électeur, liste d'émargement... Les jeunes élus par leurs pairs, forment le Conseil Municipal des enfants et se réunissent en séances plénières une fois tous les mois.

Lors de la première réunion du 17 février, le CME a déjà émis des projets :

- Réalisation de pistes cyclables
- Amélioration des jeux dans les écoles (remise en état de buts, marquage au sol et marelles, étude d'un partage du terrain de football entre les deux écoles...)
- Sensibilisation de la population aux déjections canines en aménageant des bacs spéciaux pour les animaux et en installant des distributeurs de sacs
- Maintien de la propreté dans la ville avec l'installation de poubelles supplémentaires
- Rappel des gestes simples pour le tri des déchets
- Etablissement de liens entre les jeunes et les personnes âgées

Commission Environnement-Solidarité-Santé

Présidente : Mélissa DI PUERTO

Samantha GUICHARD, Emilie MURAWSKI, Elisabeth TO, Fanny ROBIN, Julien MANCE, Louise VINA

Commission Sport-Loisirs-Culture

Président : Djamel ESSAHLI

Camille CARDON DUBOIS, Alexandra DENAGE, Manon WIRTZ, Romain DE LA SOUCHERE, Corentin BOUCHERAT, Adrien ZUNINO et Madison BIEHLER

Association de Badminton de Pont-Sainte-Marie

5 grammes de plumes pour des tonnes d'émotions !



Vous recherchez la dépense énergétique, l'esprit tactique, l'acquisition d'une force mentale et physique, alors le badminton est fait pour vous !

Le saviez-vous ?

Badminton est le nom d'une ville anglaise, d'où est originaire la famille des ducs de Beaufort. Le jeu y aurait été inventé vers 1867. Il semblerait que ce soit des officiers anglais qui, en garnison en Inde, aient inventé le badminton pour se distraire et l'aient ensuite appris à la famille Beaufort. Le badminton se rapproche de l'ancien jeu anglais du volant et d'un jeu pratiqué en Chine voilà plus de deux mille ans. Il prit rapidement un essor important et la Badminton Association fut créée en Grande-Bretagne en 1893. L'organisation mondiale du badminton est dirigée par l'International Badminton Fédération, créée en 1934, qui regroupe actuellement plus de cent pays membres.

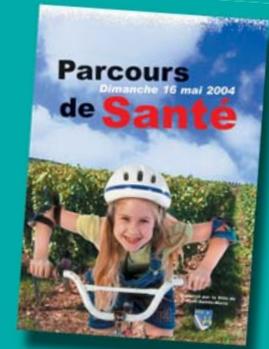
Le badminton est un sport attirant pour de nombreuses raisons. Il est extrêmement ludique, facile d'accès et nécessite peu d'investissement pour débiter. Sport d'opposition individuel ou collectif par la pratique du double et du mixte, le badminton, c'est 5 grammes de plumes pour des tonnes d'émotions !

Créée en 1996, l'Association de Badminton de Pont-Sainte-Marie accueille près de 80 licenciés hommes, femmes et jeunes de plus de 15 ans. Ce sport se joue sur le terrain du COSEC. Un filet d'une hauteur de 1 m 40 environ sépare les camps. Le jeu se déroule en plusieurs sets de 15 points. Dans ce sport, on doit frapper le volant pour l'envoyer de l'autre côté du filet. Pour marquer un point, le service doit être en notre possession. "C'est un compromis entre le volley et le tennis. De plus, c'est un sport dans lequel on progresse très vite" précise Yannick Crisinel, président du club.

Si le badminton vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire pour la rentrée prochaine, le 5 septembre. La cotisation est de 40 euros par an et de 35 euros pour le conjoint.

Parcours de santé

Comme chaque année, la commune organise un parcours de santé, **dimanche 16 mai**, et vous invite à y participer.



Déroulement de la manifestation :
Rendez-vous sur le Forum Debussy, rue Claude Debussy à partir de 8 h 30. Les départs sont donnés dès 9 h.

- 3 parcours pédestres de 4, 9 et 12 kms.

- 1 parcours cycliste d'environ 26 kms (Pont-Sainte-Marie, Creney, Montmorey, Luyères, Assencières, traversée de la nationale à Lépine, Mesnil Sellières, Bouranton, Villechetif, Pont-Sainte-Marie).

- 1 parcours VTT d'environ 25 kms (Pont-Sainte-Marie, Creney, Vailly, Montmorey, retour Pont-Sainte-Marie).

Les cours ont lieu :

Le lundi : 20 h - 22 h

Les mercredis et vendredis : 18 h - 22 h

Le samedi : 13 h 30 - 16 h

Le dimanche : 10 h 30 - 13 h

Association de badminton de Pont-Sainte-Marie

Yannick Crisinel
3 rue du Château
10190 MESSON

Tél : 03 25 43 91 28

Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie

Témoigner et transmettre les expériences aux générations futures



La classe de 1945 qui est à la base de la création de l'association

Les membres de l'association se retrouvent périodiquement pour échanger les souvenirs de leur enfance

L'idée a germé dans la tête d'un ancien élève nostalgique de ce bon vieux temps "que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître". Michel Sommier alors retraité, a mis trois ans pour réunir tous ses anciens camarades

de classe. A la manière d'un "perdu de vue" et grâce à une photo datant de 1945, le rêve est devenu réalité le 30 août 1993. Après cinquante ans de séparation, la plupart des élèves se sont retrouvés autour de l'instituteur de l'époque Pierre Desquet. Une manière somme toute originale de renouer les amitiés, de se raconter quelques anecdotes et d'apprécier la carrière de chacun. Puis Michel Sommier créa "L'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie". Tous les anciens élèves souhaitent par leur adhésion à l'association,

partager leur expérience, leur vécu dans la vie active avec les jeunes qui connaissent une société en pleine crise et en mutation constante. "Se retrouver autour de repas de fêtes, s'entraider et organiser des sorties mais aussi et surtout transmettre un message auprès des jeunes de Pont-Sainte-Marie, restent les objectifs de l'association" explique le président Michel Sommier. Un projet est actuellement en cours avec la municipalité. L'idée d'une dictée, style Pivot, à la rentrée prochaine, soumise conjointement aux anciens et jeunes élèves de l'école primaire.

Michel Sommier souhaite également élargir son cercle et réunir tous les anciens élèves, jeunes ou moins jeunes, ayant été scolarisés en primaire à Pont-Sainte-Marie. "Je veux recueillir la mémoire et rassembler nos anciens souvenirs afin d'apporter un témoignage aux générations qui nous succèdent".

Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie

Michel Sommier
La Boiseraie
10410 Saint Parres aux Tertres

Tél : 03 25 81 27 00



L'amicale a fêté ses 10 ans en 2003 dans la convivialité et la bonne ambiance

Etablissements Grella

Esthétisme et qualité pour vos sols

Les Ets Grella évoluent sur le marché du carrelage en développant leur savoir-faire et en offrant une large gamme de produits

Implantés à Pont-Sainte-Marie depuis 1982, et fort de leur solide expérience, les établissements Grella développent des efforts permanents pour offrir une vaste gamme de produits pour l'habitat. Cette entreprise familiale est également un magasin ouvert aux particuliers, aux artisans, aux entreprises et aux collectivités. Venez découvrir la salle d'exposition avec son choix important de carrelage et faïence

provenant de grands fabricants, de moquettes, sols plastiques, meubles de salle de bain, produits de pose et d'entretien... Dépositaires de la marque "Pierdor" sur le département (dallage, entourage de piscine, pilier, balustres...), les établissements proposent une large palette de références offrant un éventail de coloris, de formats, de styles, tout en garantissant des qualités techniques et esthétiques. L'équipe, composée de carreleurs professionnels, est entièrement dévouée à vos projets et vos besoins.

Ets Grella
46 avenue Jules Guesde
10150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 81 19 43

Salle d'exposition ouverte du lundi au vendredi, 10 h - 12 h - 14 h - 18 h 30 et le samedi matin de 9 h 30 à 12 h



Mme Grella vous propose une large palette de produits

Institut de beauté Capella

Belle de la tête aux pieds



Un accueil chaleureux dans un décor refait à neuf

Découvrez un lieu discret, confortable et bien situé pour y trouver des moments de calme et de bien-être

Pour éliminer stress et fatigue ou pour se faire belle, Véronique Dufour met son expérience à votre disposition. Installée depuis 1994 sur la commune, Véronique a créé son propre institut et accueille les femmes de tout âge.

Maquillages, UV, soins du visages et du corps, épilation, l'institut propose également un programme d'amincissement (bainé, enveloppement, pressothérapie...) très souvent demandé surtout à l'approche des beaux jours, sont autant de douceurs que vous pourrez accorder à votre corps. Chacun de ces domaines est parfaitement maîtrisé par Véronique et son esthéticienne dont l'accueil vous fera déjà pressentir un bien être assuré. Venez donc vous ressourcer à l'Institut Capella, un vrai moment de plaisir et de détente vous attend.

Institut de beauté Capella
35 avenue Jules Guesde
10150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 80 78 93

*Ouvert le lundi, 14 h - 19 h
 Du mardi au vendredi, 9 h - 19 h
 Le samedi, 9 h - 17 h*

Salle de gymnastique

Commencement des travaux



Dessin de la future salle de gymnastique (SCP F.PEIFFER-B.FREYCENON-F.PLAYS Architectes)

Le premier coup de pioche pour la construction de la salle de gymnastique a été donné le 20 avril dernier

L'idée de ce projet a été lancée depuis de nombreuses années par les représentants du collège Euréka. En effet, les enseignants et leurs élèves occupent régulièrement le COSEC afin d'y pratiquer différentes activités relatives au sport et notamment, de la gymnastique.

Parallèlement, la municipalité a créé en 2001 un club de gymnastique transformé depuis en association "L'Etoile Gymnique Pontoise", qui compte aujourd'hui une cinquantaine d'enfants. Cette activité se déroule également au gymnase du collège Euréka. Or, il a été constaté que pour la seule pratique scolaire, ce gymnase nécessite un réaménagement.

Une salle homologuée

Jusqu'à présent, la pratique de la gymnastique demande un transport de matériel quotidien, ce qui reste un problème crucial. En effet, il occasionne de grands déplacements, une perte de temps et la dégradation plus rapide du matériel. Mais surtout, le transport de certains matériels lourds et encombrants, pose des problèmes en terme de sécurité. C'est pourquoi, afin d'améliorer le fonctionnement de cette salle, la sécurité des élèves mais aussi pour mieux répondre à la demande des

jeunes et des enseignants qui l'utilisent, la municipalité a décidé en 2002, la construction d'une salle de gymnastique.

Celle-ci sera attenante au COSEC. Elle comprendra un mur d'escalade, des barres asymétriques, parallèles et fixes, des anneaux, un cheval d'arçons, des poutres et une piste de saut. La salle sera, en priorité, mise à disposition des scolaires, les associations pouvant l'utiliser en périscolaire. Pour obtenir des subventions, la salle sera homologuée par la Fédération Française de Gymnastique. La maîtrise d'oeuvre a été confiée au Cabinet d'Architectes Peiffer-Freyce non-Plays, déjà missionné pour la construction du COSEC. La nouvelle construction sera donc en harmonie avec le bâtiment déjà existant. La mise en service de la salle de gymnastique est prévue pour fin novembre 2004.

Plan de financement

Coût de la réalisation : 1 030 000 euros TTC

Participation des partenaires

- Conseil Général : 353 481 euros
 - CAT : 132 282 euros
 - Région : 164 600 euros
 - FNDS : 25 600 euros
 - FCTVA : 161 257 euros
- Total co-financement : **837 220 euros**

Reste à la charge de la commune : **192 780 euros**

A lire

Nouveautés littéraires

Dorénavant, la bibliothèque municipale vous donne rendez-vous régulièrement pour vous proposer une sélection de livres. Ce trimestre-ci, place à la lecture pour enfants et ados !



“Terminus Noël”

Sébastien Joanniez
Editions du Rouergue, 2002
Roman

Clément a dit non à son beau-père en pleine figure, et puis il est resté là un bon moment. La neige tombait. Un bus est arrivé, il est monté dedans, il a traversé la ville, les guirlandes clignotaient, les enfants tiraient leurs parents vers les jouets... Il s'est dit que les fêtes, c'était pour les familles, et que sa famille à lui, n'existait plus depuis longtemps. Un clochard s'est assis à côté de lui, avec ses sacs plastiques. Au terminus, ils se sont retrouvés tous les deux

sur le trottoirs. Alors Clément l'a suivi. C'était Noël. Il n'allait pas rentrer chez lui.

“Les survivants”

K.A. Applegate

Editions J'ai lu, 2003
Fiction
2011. Un gigantesque astéroïde

fonce droit sur la Terre. Le choc est inévitable, l'humanité est condamnée. Jobs, 14 ans, fait partie des quatre-vingt personnes choisies par la NASA pour embarquer à bord d'une navette spatiale. Quelle est leur destination ? Quelles sont leurs chances d'en réchapper ? L'heure n'est plus aux questions. Le Rocher se rapproche. Jobs et les autres doivent dire adieu à la Terre et se préparer... à l'inconnu.

“Lire Lolita à Téhéran”

Azar Nafisi

Editions Plon, 2004
Récit

Après avoir dû démissionner de l'Université de Téhéran sous la pression des autorités iraniennes, Azar Nafisi a réuni chez elle clandestinement pendant près de deux ans, sept de ses étudiants pour découvrir de grandes oeuvres de la littérature occidentale. A travers le prisme de la littérature, et notamment dans le personnage de Lolita, ces jeunes femmes retrouvent le reflet de leur propre soumission au pouvoir répressif des mollahs. Peu à peu, elles confient à l'auteur leurs aspirations, leurs rêves et leurs déceptions.

“Le complexe de Di”

Dai Sijie

Editions Gallimard, 2003
Roman

Muo, myope, puceau et fervent adepte de l'esprit chevaleresque, repart pour la Chine après un long exil en France. Il a décidé de délivrer Volcan de la Vieille Lune, sa fiancée emprisonnée pour avoir divulgué des photos interdites. Or s'il veut atteindre ce but, Muo doit



s'attirer les grâces du cruel juge Di. Il ne dispose que d'une arme : la psychanalyse, inconnue en Chine.

“Sunwing”

Kenneth Oppel

Editions Bayard Jeunesse, 2003
Fantastique

“Le livre des étoiles”

Erik L'Homme

Editions Gallimard Jeunesse, 2003
Fantastique

“Graal, le chevalier sans nom”

Christian de Montella

Editions Flammarion, 2003
Fantastique

“Un tango du diable”

Hervé Jubert

Editions Albin Michel, 2003
Fantastique

“Paix à la petite souris”

Théodore Monod

Editions Desclée de Brouwer, 2001
Documentaire



En bref

Dans le cadre du “Contrat de Ville”, un atelier dessin autour de la nature et des contes est organisé par la bibliothèque et Jérôme Sterbecq, du **19 au 22 mai prochain**. Pour les enfants de 9 à 14 ans. De même, Anne-Marie Lopez del Rio animera une soirée contes sur le thème “Merveilleux démons”, le **19 mai à 20 h 30** à la Bibliothèque Municipale.

Un club de lecteurs est en cours de création à la bibliothèque. Si vous aimez lire et partager vos découvertes littéraires, coups de coeur ou déceptions, inscrivez vous dès maintenant à la bibliothèque.

Tél : 03 25 82 81 28

Au nom de la Rose

Une exposition pour les amoureux de l'art floral



Les 12 et 13 juin prochains, l'association "Les Amis des Roses" expose à la salle Pont-Hubert

Chaque année, l'association "Les Amis des Roses" organise une exposition et un concours de la plus belle rose. Ce concours d'art floral amateur aura lieu cette année à Pont-Sainte-Marie. L'association "Les Amis des Roses" est née en 1911. Présidée par Didier Thionville, elle réunit 525 adhérents et a pour but de faire connaître et de cultiver la rose. "Le but de la taille est de donner au rosier une forme équilibrée, assurant son rajeunissement annuel et par conséquent une abondante et belle floraison. Non taillé, le rosier devient un arbuste élevé, fleurissant beaucoup, mais donnant des fleurs d'autant plus petites et éphémères qu'elles sont plus nombreuses. D'autre part un rosier non taillé vieillit vite"

explique le président. Lors de ces deux jours d'exposition, les adhérents de l'association vont exposer leurs plus belles roses, fruit d'une année de travail. Parallèlement, la commune se verra remettre le prix de la première fleur par le Président du jury régional de fleurissement René Dubois le 12 juin. Amateur de fleurs, venez donc nombreux les 12 et 13 juin.

Exposition "Au nom de la rose"

12 juin : de 14 h à 19 h

13 juin : de 10 h à 19 h

Salle Pont Hubert

Entrée libre

avec la participation de nombreux exposants, du Lycée Agricole de Sainte-Maure et de Monsieur Richarme, de "Paysage Champagne"

Exposition philatélique et cartophile Plein feux sur l'histoire

Vous aimez collectionner, vous aimez l'histoire, les oiseaux, la musique... Venez vite découvrir la première exposition philatélique et cartophile organisée par la ville

souvent considérées comme des distractions passives et donc sans attrait pour les jeunes. Une appréciation d'autant plus regrettable que ces deux activités sont en réalité au coeur d'un vaste domaine culturel : de la connaissance des timbres-poste et des cartes postales à l'art de les collectionner, il existe une multitude de centres d'intérêt et de motivation de recherches. Différents thèmes seront proposés lors de l'exposition : les fêtes de la bonneterie en 1909 et 1925, les circuits aviation en 1910, les inondations de 1910, les écoles dans l'Aube par le Groupe Cartophile Auboisi, l'espéranto, les passereaux, les cactées, la fête du timbre et la

bande dessinée, les locomotives, l'histoire de la musique, les timbres émis voici 40 ans... par la Société Philatélique de l'Est.

Exposition philatélique et cartophile

du 10 au 16 mai 2004, de

14 h à 19 h, salle des fêtes

Entrée libre

Du 10 au 16 mai, la ville en partenariat avec la Société Philatélique de l'Est et le Groupe Cartophile Auboisi, organise une exposition sur les cartes postales et les timbres. Par manque de connaissance, la philatélie et la cartophilie sont trop



Collecte des déchets verts

Moins de déchets plus de recyclage



La société Dectra a déjà effectué des ramassages

La municipalité a mis en place, du 14 avril au 1^{er} décembre 2004, une collecte des déchets végétaux

La question des déchets est quotidienne et touche chacun de nous à la maison, à l'école, dans le travail. Réduire le nombre des déchets, telle est l'une des principales préoccupations des pouvoirs publics. En tant que citoyen, nous pouvons agir de façon pratique sur cette gestion des déchets. Après la création d'une déchetterie et la mise en place du tri sélectif, la commune organise du 14 avril au 1^{er} décembre 2004, une collecte de déchets verts. Cette collecte, qui ne s'adresse qu'à l'habitat pavillonnaire, a pour but de faciliter leur valorisation.

Des sacs en papier pour vos déchets verts

Les déchets verts sont à déposer dans des **sacs kraft biodégradables**. Economiques et écologiques, d'une capacité de 80 litres, ils sont conçus pour résister aux intempéries et diminuent les coûts de traitement.

Attention, ce service n'empêche pas **les personnes qui le peuvent, de se rendre à la déchetterie**.

Quels seront les déchets collectés ?

- les tontes de gazon
- les feuilles
- les branchages (tailles de haies et d'arbustes) de longueur maximum de 1,5 mètres, de diamètre maximum de 5 centimètres, disposés en fagots et attachés (pas de lien métallique ou synthétique). Les petits branchages (diamètre inférieur à 5 centimètres) peuvent être mis directement en sac Kraft.

Ne seront pas autorisés

- les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...),
- les déchets végétaux en état de putréfaction (stockés depuis plus de 4 jours)
- les déchets végétaux contenant plastiques, verres, métaux et autres indésirables non compatibles avec le procédé de compostage utilisé.

Quand ?

Tous **les mercredis matins du 14 avril 2004 au 1^{er} décembre 2004** (pensez à sortir vos déchets la veille au soir).

Comment ?

Un camion de collecte spécial récupérera les déchets végétaux en sacs Kraft biodégradables. Ceux-ci ne seront plus incinérés avec les ordures ménagères mais valorisés (compost).

Où trouver les sacs papiers ?

Pour obtenir les sacs Kraft, des permanences sont organisées aux ateliers des Services Techniques Municipaux (7 rue Narcisse Hautelin), les jours suivants :

Samedi 12 juin de 8 h à 10 h

Samedi 10 Juillet de 8 h à 10 h

Important

- Les tontes, les feuilles, les petits branchages doivent être présentés en sacs Kraft ouverts pour limiter la fermentation et remplis au 3/4 minimum.
- Les sacs à demi remplis ne seront pas collectés.
- Les branchages de plus gros diamètre doivent être présentés en fagots (longueur maxi 1,5 mètres). Il est interdit de mettre les tontes, les feuilles et les branchages en vrac sur le trottoir.

Collecte des encombrants

Habitat collectif (tous les mois)

Les jeudis 8 avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre

Habitat pavillonnaire (tous les 3 mois)

Les jeudis 3 juin, 2 septembre et 2 décembre

Déchetterie

Mieux comprendre son rôle

Le règlement des déchetteries de l'agglomération troyenne a subi des modifications depuis le début de l'année. Voici la meilleure façon d'utiliser les quatre déchetteries à votre disposition

Les habitants de l'agglomération ont accès gratuitement aux déchetteries. Par contre les professionnels, les artisans, les commerçants de toutes les professions et corps de métiers ayant à collecter, à reprendre ou générant de par leur activité des gravats, bois, déchets verts, cartonnages, verres et toutes sortes de matériaux qui procéderaient ou proviendraient de cette activité, ne sont pas autorisés à accéder aux déchetteries.

Les déchets acceptés

L'apport de ces déchets est limité à 1m³ par véhicule et par jour :

- **verre**
- **ferrailles et métaux non ferreux**
- **papiers et cartons**
- **bois et déchets de jardin (végétaux)**, exempts de sacs plastiques et autres indésirables impropres à une valorisation
- **gravats et matériaux de démolition ou de bricolage** à condition de séparer les matériaux inertes (gravats) des non-inertes (plâtres, bois...)
- **encombrants** (meubles usagés, matelas, appareils ménagers...)
- **déchets et équipements électriques et électroniques**, notamment les tubes fluorescents, les téléviseurs, les micro-ordinateurs, périphériques et consommables
- **pneumatiques** (apport limité à 4 pneus par véhicule et par jour)
- **déchets ménagers spéciaux** (DMS) sous réserve d'identification :
 - > **huile de vidange**
 - > **huile alimentaire**
 - > **batteries, piles et accumulateurs**
 - > **acides, bases** : acides chlorhydriques, sulfuriques, de batterie, soude caustique, lessive alcaline

Attention !

Seuls les véhicules de tourisme et les véhicules dont la hauteur est limitée à 1,90 m sont autorisés à pénétrer sur le site. Les véhicules dont la hauteur est supérieure à 1,90 m sont invités à se présenter uniquement à la déchetterie de Sainte-Savine, le mercredi de 9 h à 12 h et le dimanche de 10 h à 12 h 30.

Les 4 déchetteries

Sainte Savine				
	octobre à mars		avril à septembre	
Lundi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Mardi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Mercredi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Jeudi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Vendredi	FERME			
Samedi	9-17h30		9-19h	
Dimanche	10-12h30	FERME	10-12h30	FERME

Pont Sainte Marie				
	octobre à mars		avril à septembre	
Lundi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Mardi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Mercredi	FERME			
Jeudi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Vendredi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Samedi	9-17h30		9-19h	
Dimanche	10-12h30	FERME	10-12h30	FERME

La Chapelle St Luc				
	octobre à mars		avril à septembre	
Lundi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Mardi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Mercredi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Jeudi	FERME			
Vendredi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Samedi	9-17h30		9-19h	
Dimanche	10-12h30	FERME	10-12h30	FERME

St Julien les Villas				
	octobre à mars		avril à septembre	
Lundi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Mardi	FERME			
Mercredi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Jeudi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Vendredi	9-12h	14-17h30	9-12h	15-19h
Samedi	9-17h30		9-19h	
Dimanche	10-12h30	FERME	10-12h30	FERME

> **solvants liquides** : antirouille, détergents, diluants, détachants, lubrifiants, produits de nettoyage, révélateur et fixateur, produits de traitement du bois

> **produits pâteux** : peintures, colles, cires, vernis, laques, graisses, huiles type "végétaline"

> **produits de jardinage et maison** : insecticides, herbicides, fongicides, désherbants, engrais végétaux, produits de traitement du jardin, antiparasites, chlorate de soude, mort aux rats

> **bombes aérosols** : peintures, laques et tous types

Le rôle du gardien

Présent en permanence pendant les heures d'ouverture, il assure l'ouverture et la fermeture de la déchetterie. Il contrôle la nature, la provenance et les quantités des apports. Il veille à l'entretien et à la sécurité du site. Il informe les utilisateurs et veille au tri correct des différents matériaux. Il veille également à l'évacuation des conteneurs et à leur remplacement. Pour permettre les opérations de gestion des bennes, le gardien pourra temporairement interdire l'accès de celles-ci aux particuliers.



A l'initiative de la Communauté d'Agglomération Troyenne, un réseau de Points Conseil Emploi, constitué par les 11 communes de la C.A.T, a pour objectif de fédérer les potentialités et les moyens d'action en matière d'emploi, de formation et d'insertion

Le dispositif s'appuie sur un partenariat étroit avec tous les acteurs locaux concernés. Au premier chef l'ANPE, avec laquelle une

convention a été signée en octobre 2003. Concrètement à Pont-Sainte-Marie, cela se traduit par un lieu d'accueil au rez-de-chaussée de la mairie, dans les locaux du Service Social.

Les permanences proposées par les deux conseillers détachés de l'ANPE, se déroulent sur rendez-vous fixés par le Point Conseil Emploi.

Cette démarche de proximité permet, dans un espace convivial, d'instaurer un véritable accompagnement personnalisé des chercheurs d'emploi lors d'entretiens individuels autour du projet professionnel. Ceux-ci sont régulièrement informés sur :

- Le marché du travail (offres d'emploi, secteurs d'activités porteurs...)
- Les techniques de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche...)
- Les dispositifs de formation et d'orientation tels que le bilan de compétences, la validation des acquis de l'expérience, le congé

individuel de formation...

- L'insertion par l'économie
Les chercheurs d'emploi pourront obtenir par l'ANPE des informations sur les entreprises du bassin d'emploi et, le cas échéant, être également réorientés vers les structures les plus adaptées pour répondre à leur demande.

Outre ces rapports humains privilégiés, le Point Conseil Emploi met à disposition un espace de documentation et d'offres d'emplois journalièrement actualisées. Celles-ci sont consultables au Centre Social Debussy.

Point Conseil Emploi

**Accueil et Information
Le lundi, mardi, jeudi,
vendredi, de 14 à 17 heures**

Mairie de Pont-Sainte-Marie
Place Langlois
Tél : 03 25 81 83 96

Un poème pour la ville

Les marronniers de Pont-Sainte-Marie

Jacques Schweitzer, habitant de Pont-Sainte-Marie et historien local nous a fait parvenir ce poème datant de 1924 et dont l'auteur est anonyme

Les Marronniers de Pont-Sainte-Marie

Comme une double sentinelle,
Depuis cent ans, deux marronniers,
Près d'une croix qui n'est point belle
Montent des gardes d'écoliers.

Tout dans la croix est trop rigide,
Même ses bras sont menaçants,
Ses bras cruels de déicide,
Quand ceux du Christ en sont absents.

Les écoliers sont peu sévères
A défendre le bien d'autrui,
Mais les marronniers centenaires
Ne le sont pas plus aujourd'hui.

Or, le gamin que rien ne lasse
S'agrippe à la tige de fer,
Et se raille de la menace
Qui pourrait venir de l'Enfer.

Le chemineau que rien n'arrête
Pourtant s'arrête près d'ici :
Il sait où reposer sa tête,
Sa vieille tête d'endurci.

Les amoureux gardés par l'ombre
Parfois y viennent sur le tard,
Lorsque les étoiles sans nombre
Guident les couples en retard.

Mais au printemps, qui ne s'égare,
Le soir, quant le rêve est au bout ?
Ne jetons jamais dans la mare
La pierre qui réveille tout.

Même la croix est indulgente
Pour plus d'un péché de saison,
Et notre foi n'est consolante
Qu'au service de la raison.

Mais n'en déplaise à la jeunesse,
Les vieux ont aussi du bon temps :
Mes deux marronniers en liesse
Fleuriront au prochain printemps.

A voir

Sorties de mai à août

7 mai et 4 juin

> SANTÉ

Dans le cadre de l'accueil prénatal, l'association "Bien Etre Bébé" organise des séances, de 14 h à 16 h 30

SALLE PASTEUR



6 juin

> ASSOCIATION

Assemblée Générale Nationale de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation 8 h 30 - 11 h 45 - 14 h 00 - 17 h 30

SALLE DES FÊTES

19 et 20 juin

> PATRIMOINE

Journées du patrimoine de pays. De nombreuses animations, exposition et découverte autour du thème "Le Chemin de pierre", dans plus d'une quinzaine de communes. Renseignements en mairie.

9 mai

> SPORT

Championnat départemental de pétanque organisé par la Boule Pontoise BOULODROME, COMPLEXE HENRI JACQUOT

16 mai

> PARCOURS DE SANTÉ

Départ forum Debussy dès 8 h 30.

- 3 parcours proposés :
- pédestre avec 4, 9 et 12 kms
- cycliste avec 26 kms
- VTT avec 25 kms

8 juin

> ASSOCIATION

Repas mensuel du club "Les Aînés". Prix 13 euros pour les adhérents et 16 euros pour les participants

SALLE PONT HUBERT

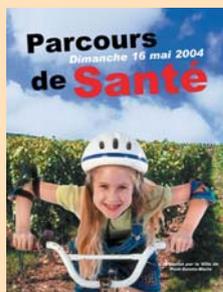


Du 10 au 16 mai

> EXPOSITION

La Société philatélique de l'Est et le groupe Cartophile Auboix exposent cartes postales et timbres. Tous les jours, de 14 h à 19 h - Entrée libre

SALLE DES FÊTES



12 et 13 juin

> EXPOSITION

Exposition - Concours de la plus belle rose.

Concours d'art floral amateurs. Organisé par Les Amis des Roses et de nombreux exposants

12 juin : de 14 h à 19 h

13 juin : de 10 h à 19 h

SALLE PONT HUBERT

19 et 20 juin

> SPORT

Tournoi national de handball

STADE DE PONT-SAINTE-MARIE



18 mai et 22 juin

> SANTÉ

Dans le cadre de l'accueil postnatal, l'association "Bien Etre Bébé" organise des séances de massages bébé de 14 h 30 à 17 h 00

SALLE PASTEUR



14 mai

> MUSIQUE

Inauguration en concert de l'orgue - 21 h 00

EGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION



19 mai

> JEUNESSE

Anne-Marie Lopez del Rio animera une soirée contes sur le thème "Merveilleux démons" - 20 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

13 juin

> FÊTE DE QUARTIER

Fête Debussy organisée par le Centre Social Debussy. Vide grenier, stands de jeux, animations, élection de mini-miss

QUARTIER DEBUSSY

6 juillet

> ASSOCIATION

Repas campagnard organisé par le club "Les Aînés".

Prix : 14 euros pour les adhérents et 17 euros pour les participants

SALLE PONT HUBERT

21 mai

> RENCONTRES

Dans le cadre de l'année de la Chine, rencontres franco-chinoises avec la participation de l'AATM - 21 h 00

SALLE PONT-HUBERT



13 et 14 juillet

> FÊTE NATIONALE

animations, manège, feu d'artifice

STADE DE PONT-SAINTE-MARIE



Budget 2004

Un budget dynamique, responsable et équitable

6 376 663 euros, c'est le montant total du budget de la ville pour l'année 2004 !

Il a été réalisé dans la continuité de l'action engagée en 2001, à savoir la volonté de mettre en place un budget qui correspond aux capacités de la ville et qui nous permet d'agir dans les domaines de l'amélioration du cadre de vie, de la cohésion sociale, de la culture et du développement économique.

Dans un contexte économique difficile avec une baisse plus que sensible des ressources entraînées par le désengagement de l'Etat et le transfert de nouvelles charges aux communes, l'exercice de l'équilibre budgétaire devient une opération délicate.

Ne pas augmenter les impôts, maîtriser la dette, développer des actions pour avoir une ville attractive, optimiser les services rendus à la population et entretenir le patrimoine communal... autant de données qui compliquent inévitablement la réalisation de l'exercice.

Il est nécessaire alors de bien analyser la situation pour optimiser les ressources, maîtriser les dépenses et rechercher tous les financements possibles.

C'est ce travail qui a été entrepris par l'équipe municipale afin de pouvoir présenter aux Pontois et aux Pontoises un budget 2004 dynamique, responsable et équitable.

Jeunesse et vie associative

La ville de Pont-Sainte-Marie compte près d'une trentaine d'associations. En 2001, le budget qui leur est consacré a été augmenté de 30 %, permettant ainsi de combler le retard pris dans les 10 dernières années. Depuis, de nouvelles associations se sont installées dans la commune (Bien Être Bébé, Lou Champaignat, Association départementale des Anciens Maires de l'Aube) et une nouvelle a vu le jour (Etoile Gymnique Pontoise). La diversité des activités proposées par ces structures, permet de répondre en partie aux souhaits des Pontois. C'est la raison pour laquelle la municipalité, consciente du rôle social que peuvent jouer les associations, notamment en faveur de la jeunesse, continuera à les soutenir et les assurer de sa reconnaissance. C'est bien la moindre des choses que nous puissions faire en direction de tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie au service des autres ! Un soutien moral certes, mais qui se traduit également par des aides financières (subventions) ou de mise à disposition de moyens techniques (local, matériel ...).

Pour développer les activités associatives sur son territoire, la ville doit également entretenir son patrimoine sportif et investir dans des structures nouvelles afin de préparer l'avenir.

Pour cette année, les travaux réalisés seront les suivants :



Vie associative - La construction d'une salle de Gymnastique est actuellement en cours de réalisation. Celle-ci était attendue depuis une quinzaine d'années. Les travaux viennent de commencer et seront terminés pour la fin 2004. Le budget inscrit pour sa réalisation est de 1 030 000 euros TTC.

Arrosage automatique des terrains de foot :

pour assurer un bon entretien des aires de jeux. En 2003, nous avons refait le terrain d'honneur.

Travaux sur le terrain n°3 : Il sera changé de sens et entièrement refait comme le terrain d'honneur (piquetage, aération, semi ...). La nouvelle orientation du terrain permettra de créer une aire supplémentaire pour les jeunes footballeurs.

Rénovation des 2 terrains de tennis en plein air : Après avoir effectué la mise aux normes de l'armoire électrique et de l'éclairage, les deux terrains seront entièrement rénovés.

Amélioration du cadre de vie

Au travers des actions que nous mettons en place, nous souhaitons réaliser des équipements qui assureront le développement social, culturel et économique de notre ville, et en même temps, nous voulons favoriser toutes les actions qui contribueront à améliorer notre cadre de vie.

C'est pourquoi, dès 2001, nous avons mis en place un **Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie**, présidé par Annie Hugerot, conseillère municipale. Celui-ci a l'avantage de réunir des habitants, des responsables d'association, des techniciens et des élus.

La première mission assignée au comité a été de travailler sur la mise en place de la **collecte sélective** pour la rendre effective dès le 1^{er} janvier 2002. Malgré les difficultés techniques et les contraintes administratives, la mise en place s'est faite dans les meilleures conditions avec des rendements de collecte très satisfaisants. Un grand merci à tous les habitants ainsi qu'aux membres du CCECV. Outre le fait d'être en conformité avec la loi, nous sommes devenus des "écocitoyens".

Ce dispositif a été complété par des **Points d'Apport Volontaire** supplémentaires pour en porter le nombre à dix répartis sur l'ensemble de la ville. Depuis le 14 avril dernier, nous collectons les **déchets verts**. Une réflexion entre les maires de la CAT est engagée afin de régler le problème de la collecte et du traitement des déchets verts à l'échelle de l'agglomération.

Un travail de fond est en cours sur le devenir du **Parc Lebocey** qui appartient aujourd'hui encore à l'Etat.

Pour embellir notre ville et la mettre en valeur, nous continuerons aussi à faire des efforts par l'acquisition de matériel complémentaire pour **l'illumination de la ville** pendant les fêtes de Noël. Enfin, et c'est un point de satisfaction important, le comité



Amélioration du cadre de vie - Avec 14 hectares de verdure et de bois, le parc Lebocey est un véritable poumon vert dans l'agglomération troyenne. Toujours propriété de l'Etat, il reste à la commune à l'acquérir pour pouvoir offrir aux habitants un lieu privilégié de la commune.



Enfance et action sociale - La halte garderie est devenue un véritable espace de vie pour nos bambins et une solution possible aux problèmes de garde d'enfants rencontrés par les parents. En effet, consciente qu'elle ne répondait plus aux besoins exprimés, la municipalité a procédé à son agrandissement dès 2002 et à recruté une éducatrice de jeunes enfants afin de pouvoir élargir les horaires d'accueil.

Pour des raisons d'efficacité et d'économie ces deux modes d'accueil seront sous un même toit. Pour 2004, nous prévoyons le financement des études techniques.

d'écoute et de conseil auprès des jeunes et des publics fragilisés, et organise différentes actions de solidarité.

Vie scolaire

Créer les conditions favorables à un environnement propice à l'enseignement de nos enfants est aussi une préoccupation de la municipalité qui se traduit par des faits concrets. En effet, la **salle informatique** que nous avons mise en place doit être mise à jour et entretenue régulièrement. La salle est actuellement équipée de 15 postes avec imprimantes, scanner et accès à Internet, permettant ainsi aux enfants de se former aux NTIC. Le **mobilier pour les classes** (tables, chaises) a été remis à neuf et **des lits supplémentaires** ont été achetés pour le confort des enfants de maternelle. Tous les ans nous réalisons des **travaux de peinture** afin de maintenir notre patrimoine en bon état. Cette année, nous allons réaliser des travaux importants en instance depuis plusieurs années. Il s'agit tout d'abord de réhabiliter entièrement **le préau de l'école** maternelle Jean Jaurès afin de pouvoir l'utiliser toute l'année dans les meilleures conditions. Ensuite, nous devons changer le **circuit de chauffage** entre l'école primaire Sarraill et la maternelle car il est en très mauvais état. Nous avons déjà fait face à des travaux d'urgence en 2003 suite à une fuite. Et enfin, nous réaliserons **une piste d'éducation routière** dans la cour des écoles pour sensibiliser tous les enfants.

consultatif a beaucoup travaillé sur le dossier du **fleurissement**. Nous avons obtenu notre première fleur pour notre première participation. Il nous faut maintenant faire les efforts nécessaires pour la conserver. C'est pourquoi cette année nous allons installer de l'arrosage semi automatique et embellir les entrées de la ville. A cette occasion, la rédaction adresse toutes ses félicitations au service des espaces verts de la ville.

Enfance et action sociale

La ville s'est engagée à mener des actions dans le temps péri-scolaire afin d'organiser le temps de l'enfant entre l'apprentissage des fondamentaux (l'école), les loisirs organisés (la ville et/ou les associations) et l'éducatif dans un sens large (la famille).

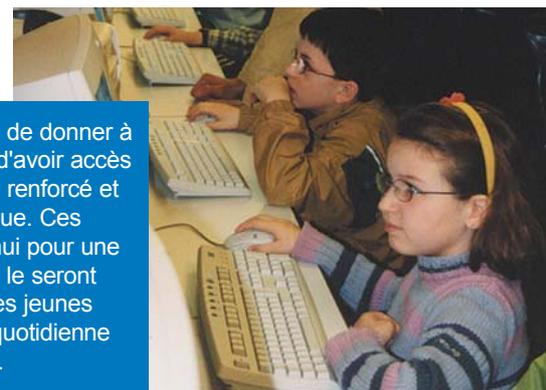
C'est ainsi que dans le temps péri-scolaire nous assurons la **gratuité des études surveillées** pour les enfants du primaire, la **gratuité de la garderie** de 7 h à 9 h, de 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 18 h, **l'accueil à la restauration scolaire** pour le plus grand nombre. Depuis janvier 2003, la mise en place du **Contrat Educatif Local** permet aux enfants d'avoir accès à des activités diversifiées (sport, culture ...).

Enfin, la commune soutient le Centre Social Debussy. Elément fort de notre politique sociale et éducative, le **Centre Social Debussy** orchestre sur la commune, la gestion des centres de loisirs et des centres

Toutes ces actions ont fait germé l'idée de la construction d'un **espace d'animation sociale** qui accueillera les enfants de nos centres de loisirs. Les locaux qu'ils occupent actuellement ne sont plus aux normes depuis plusieurs années. Nous travaillons sur ce dossier depuis maintenant plus d'un an. Des délais sont nécessaires pour obtenir le maximum de subventions en provenance de la CAT, du Conseil Régional, de l'Etat et de l'Europe afin de ne pas alourdir les dépenses du budget communal. La décision sur les fonds européens devant avoir lieu en juin nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier.

Un autre dossier important du budget 2004 : **l'accueil de la petite enfance**. Aujourd'hui, notre **halte garderie** est agréée pour l'accueil de 12 enfants maximum. Ce type d'accueil temporaire (24 h maximum par semaine) ne répond pas aux besoins de tous les parents. Comme cette préoccupation doit être abordée dans sa globalité, nous travaillons à la création d'un service complémentaire, sous forme de **crèche collective** qui résoudra les problèmes de garde des enfants entre 3 mois et 3 ans.

Vie scolaire - Consciente de la nécessité de donner à chaque enfant de la commune la possibilité d'avoir accès aux nouvelles technologies, la municipalité a renforcé et mis à jour les matériels de la salle informatique. Ces outils sont devenus indispensables aujourd'hui pour une bonne intégration dans le milieu scolaire. Ils le seront d'autant plus demain lorsqu'il s'agira pour ces jeunes d'avoir accès à différents services de la vie quotidienne ou encore d'accéder à la vie professionnelle.



Aménagements, travaux et voirie

En 2004, nous allons poursuivre nos projets de **réfection et d'entretien de notre voirie**. Les priorités ont été définies en 2003 avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement. Nous profiterons de l'occasion pour changer les panneaux de signalisation routière. En ce qui concerne l'intersection Pierre Curie/ Clémenceau (église/mairie), après une réflexion menée avec nos partenaires (CAT, département, DDE et TCAT), nous avons validé l'installation de feux tricolores afin de sécuriser ce secteur. Les feux installés provisoirement vont donc être remplacés par un matériel conforme aux mats d'éclairage public existants et les réseaux seront enfouis.

Les **misés aux normes en matière de sécurité** s'imposent aujourd'hui à nous. Dès 2002, nous avons réalisé un diagnostic sur nos feux tricolores. Ceux-ci ne sont plus aux normes et auraient

Aménagement et travaux de voirie - En 2003, les services de la Ville en collaboration avec la DDE ont réalisé une étude sur l'état de l'ensemble de notre voirie. Celle-ci a permis à la commission urbanisme, de programmer des travaux sur plusieurs années. C'est ainsi que fin 2003, début 2004, les entreprises sont intervenues sur les voies jugées prioritaires.

du être remplacés dès la parution de la directive européenne de 1994. Celle-ci oblige les collectivités à avoir réalisé ces travaux pour le 31 décembre 2004. C'est pourquoi dès le budget 2003 nous avons inscrit 62 647,29 euros correspondant à 50 % de la dépense totale. Pour 2004 nous avons donc budgété le solde de l'opération afin de nous mettre en conformité avec la législation. En matière de mise aux normes, un autre dossier a fait l'objet de toute notre attention. Il s'agit de **l'éclairage public** de la ville. Nous allons profiter de la mise aux normes pour changer les luminaires et installer des réducteurs de tension (rues Jean Jaurès, Jules Guesde et Salengro) afin de réaliser des économies d'énergie et d'alléger nos dépenses de fonctionnement. C'est ce que l'on peut qualifier



d'investissement productif. En matière de travaux, après avoir recueilli les avis de spécialistes (maître verrier, facteur d'orgue, architecte des bâtiments de France) et visité une installation, nous allons changer **le mode de chauffage à l'église**. Des panneaux chauffants seront fixés sous les bancs pour préserver l'esthétisme du site. Ceux-ci n'ont pas vocation à chauffer toute l'église, mais d'assurer aux paroissiens une sensation de chaleur. La première phase du programme qui en comporte normalement trois, sera réalisée en 2004. Pour l'installation de cet équipement, nous avons reçu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Enfin, et pour assurer la conservation d'un édifice public important pour notre ville puisqu'il s'agit de la Mairie, nous allons engager des travaux de ravalement.

Cotation de la ville de Pont-Sainte-Marie par un organisme financier

Des spécialistes financiers des collectivités locales ont analysé les comptes et la situation financière de la ville. Nous vous livrons ci-dessous les résultats de ce travail approfondi dont il ressort clairement que la situation financière de la ville est très saine.

Pression fiscale : le coefficient de la capacité de la commune à dégager une épargne disponible pour l'autofinancement de ses investissements - **NOTE : 19 sur 20**

Autofinancement net : Evaluation de la capacité de la commune à dégager une épargne disponible pour l'autofinancement de ses investissements - **NOTE : 17 sur 20**

Capacité de désendettement (en années) : le poids de la dette est apprécié par rapport au niveau d'autofinancement brut (recettes réelles - dépenses réelles de fonctionnement) permettant son remboursement. Le niveau de la dette est exprimé en nombre d'années d'autofinancement brut nécessaire à son amortissement total, à supposer que l'autofinancement y soit intégralement consacré - **NOTE : 20 sur 20**

NOTE FINANCIÈRE TOTALE SUR 20 : 18

SYNTHÈSE

La ville de Pont-Sainte-Marie est une commune aux créances dont la sécurité est excellente. Plusieurs des éléments suivants caractérisent la situation financière :

- richesse fiscale plus élevée que la moyenne
- pression fiscale modérée
- charge de la dette bien proportionnée à la capacité d'épargne

Economie - Emploi

Si ce secteur n'est pas exclusivement de la compétence de la commune, elle ne peut néanmoins en être absente et s'en désintéresser. La responsabilité des élus consiste à créer un environnement favorable au développement de nos entreprises et donc de l'économie. C'est le travail que nous menons à la CAT avec la mise en place et l'aménagement de zones d'activités. Celles-ci doivent prendre en compte les besoins du tissu économique local mais aussi les perspectives de développement possible dans les



15 à 20 ans à venir. Nous devons avoir des contacts réguliers avec les chefs d'entreprise de manières à faire tomber les à priori et les idées toutes faites des uns sur les autres. Ainsi, nous gagnerons en efficacité. Pour ce qui concerne l'emploi, la notion de proximité est primordiale. Qui mieux que les services municipaux est à même de connaître les offres et les besoins ? C'est pourquoi il s'est vite avéré nécessaire d'organiser un nouveau service d'aide aux personnes en recherches d'emploi et d'aide aux entreprises en recherche de personnel. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place à la Mairie de Pont-Sainte-Marie, **un Point Conseil Emploi.** Nous savons que certains

"accidentés de la vie" ne sont pas en mesure de reprendre immédiatement un emploi traditionnel. Il est donc de notre responsabilité d'aider ces personnes à se remettre progressivement au travail. L'ouverture d'un **chantier d'insertion** dans la commune permettra la réinsertion de ces personnes dans le cadre de la préservation du Parc Lebocey.

Affaires Culturelles

La culture et la communication sont les conditions indispensables pour dynamiser la ville. Tout d'abord parce qu'elles sont facteurs d'enrichissement personnel et fédérateurs d'une population vivant sur un même territoire. Ces actions

et passions partagées permettent à la population de s'ouvrir sur d'autres cultures et offrent à la ville un rayonnement qui dépasse ses frontières. Dépasser nos frontières, c'est aussi nous aider à mieux nous comprendre. C'est tout l'enjeu des jumelages qui prennent naissance entre notre ville et d'autres pays (Italie et Arménie). Au delà de notre action culturelle, nous nous attachons aussi à faire acte de mémoire. C'est dans cet esprit qu'au cours de chaque cérémonie patriotique est organisé une conférence ou une exposition L'adhésion de la ville à l'Association des Amis de la Fondation de la Mémoire de la Déportation vient renforcer notre action.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2004

Frais d'honoraires	18 000
Acquisitions	204 130
Opérations 70 - Acquisitions 2004	
<i>Détail</i>	
Acquisitions foncières	50 000
Fleurissement	27 000
Plantations	2 000
Arroseur terrain de foot + pompe	5 000
Tables à la salle des fêtes	10 000
Panneaux expo + bancs	3 600
Rideaux aux écoles	2 000
Matériel pour services techniques	8 000
Véhicules pour services techniques	35 000
Mobilier bibliothèque	800
Lits maternelle	2 000
Bancs-poubelles	6 000
Plieuse, duplicateur et destructeur doc.	12 270
Piste éducation routière	4 400
Panneaux (police)	14 000
Illuminations Noël 2004	15 000
Acquisition 2004	7 060
Travaux de bâtiments	1 259 452
Opération 45 - Salle gymnastique	1 030 000
Opération 55 - Espace animation sociale	27 674
Opération 58 - Chauffage salle des fêtes-Eglise	7 296
Opération 61 - Préau maternelle Jaurès	24 200
Opération 68 - Travaux bâtiments 2003	9 232
Opération 71 - Chauffage église	25 000
Opération 73 - Ravalement Mairie	15 000
Opération 74 - Chauffage Sarraill	40 000
Opération 75 - Sécurité incendie	13 500
Opération 76 - Espace Petite Enfance	50 000
Opération 77 - Internet aux écoles (1ère tranche)	10 000
Opération 78 - Travaux salle informatique	3 600
Opération 79 - Mise en réseau bibliothèque	2 275
Opération 80 - Agrandissement réseau bibliothèque	1 675
Travaux, installation, matériel	515 054
Opération 22 - Travaux de voirie 2003	76 480
Opération 27 - Amélioration E, P, divers	79 274
Opération 57 - Programme "sécurité" 2003	5 000
Opération 65 - Mise en conformité armoires tennis	20 000
Opération 72 - Feux tricolores 2004	65 800
Opération 81 - Eclairage public 2004	140 000
Opération 82 - Travaux de voirie 2004	56 500
Opération 83 - Aménagement du terrain de foot n° 3	30 000
Opération 84 - Tennis	42 000
TOTAL	1 996 636

FONCTIONNEMENT 2004

Dépenses

011 - Charges à caractère général	1 221 826
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 371 456
65 - Autres charges de gestion courante	1 028 283
014 - Atténuation de produits	152
66 - Charges financières	90 789
67 - Charges exceptionnelles	1 000
022 - Dépenses imprévues	
6611 - ICNE de l'exercice sur emprunts	
68 - Dotations aux amort. et provisions	120 000
<i>Sous total</i>	3 833 506
023 - Virement à la section d'investissement	213 049
Total des dépenses	4 046 555

Recettes

70 - Prod. des services, du domaine	94 469
73 - Impôts et taxes	2 252 325
74 - Dotations et participations	995 679
75 - Autres produits de gestion courante	25 000
013 - Atténuation des charges	101 205
76 - Produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	1 305
79 - Transferts de charges	6 800
66 - ICNE n-1 contrepassés	11 694
<i>Sous total</i>	3 488 522
002 - Résultat de fonctionnement reporté	558 033
Total des recettes	4 046 555

Impôts locaux

Pas d'augmentation depuis 2001

Pour financer les dépenses engagées par la ville, il faut des recettes. Ces recettes sont principalement la Taxe Foncière sur le bâti, et la Taxe d'Habitation. La difficulté réside bien évidemment à équilibrer les recettes et les dépenses. Pour la commune de Pont-Sainte-Marie, il s'agit surtout de respecter un engagement politique pris devant tous les Pontois depuis mars 2001 : ne pas augmenter les taux d'imposition pendant la durée du présent mandat.

Ne pas alourdir les charges des pontois

Ainsi, depuis trois ans, les taux d'imposition n'ont pas bougé. Il s'agit d'une décision contraignante

pour la collectivité mais qui correspond à la volonté de ne pas alourdir le poids des charges sur les habitants.

Cependant, nombre de Pontois constatent, d'année en année, une augmentation de leurs impôts locaux sur leur feuille d'imposition.

Cette augmentation n'est pas liée à la ville mais provient principalement des autres collectivités (région et département) qui mènent une politique qui leur est propre et sur laquelle la ville n'a aucun droit de regard. D'autre part, la revalorisation des bases d'imposition évoluent et échappent également à la commune puisqu'elles sont directement liées à l'actualisation à l'échelon national. Celle-ci est votée par le Parlement au travers de la Loi de Finances.

TAXES FONCIÈRES
votées et perçues par la commune, le département, la région et divers organismes

10150 PONT STE MARIE

2001

DÉPARTEMENT : 100 AUBE COMMUNE : 297

CALCUL DU DÉTAIL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	d'équipement	ménagères ①	cotisations
Taux 2000	16,46 %	%	%	11,92 %	2,92 %	%	6,52 %	
Taux 2001	16,46 %	%	%	11,92 %	2,92 %	%	6,74 %	
Adresse								
Base				15419	15419		15419	
Cotisation				1838	450		1039	586
Adresse								
Base								
Cotisation								
Total des cotisations	En 2000							
	En 2001							
Variation en %								

AVIS D'IMPOSITION TAXES FONCIÈRES
votées et perçues par la commune, le département, la région et divers organismes

2003

DÉPARTEMENT : 100 AUBE COMMUNE : 297 A PONT STE MARIE

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Ordures ménagères ①
Taux 2002	16,46 %	%	%	12,75 %	2,92 %	%	7,17 %
Taux 2003	16,46 %	%	%	13,01 %	2,92 %	%	7,10 %
Adresse							
Base				2411	2411		2411
Cotisation				397	314		171
Adresse							
Base							
Cotisation							
Total des cotisations	En 2002						
	En 2003						
Variation en %							

Le taux appliqué par la commune (en rouge) n'a pas augmenté de 2001 à 2003 contrairement au taux du département qui est passé de 11,92 % à 13,01 % (en jaune)

A savoir

De même, pour la **taxe d'habitation**, le taux de la commune est de 11,96 % depuis 2001 et est stable. Le département a, quant à lui, augmenté cet impôt, passant de 8,31 % à 9,07 %. Il faut noter que depuis 2000, la taxe professionnelle n'est plus perçue par la commune mais par la CAT.

Le pari arménien de Pont-Sainte-Marie



Des rencontres enrichissantes avec l'ambassadeur de France en Arménie et le maire d'Achtarak

De retour d'un voyage officiel en Arménie, Pascal Landréat a signé un protocole de jumelage avec la ville d'Achtarak

Qui aurait pu dire il y a presque un an, que la soirée arménienne organisée par l'association Noé Tapan et la ville de Pont-Sainte-Marie (voir journal n° 8) conduirait à un échange de liens culturels entre ces deux pays. Grâce à Gaspar Kouzoukian, ancien président de l'association et personnalité reconnue dans son pays, les autorités arméniennes ont invité officiellement le Maire à

venir découvrir le pays. Pascal Landréat accompagné d'Alain Laude, Directeur Général de l'Association pour les Travailleurs Migrants et de Gaspar Kouzoukian s'est donc rendu du 8 au 12 janvier en Arménie.

Un protocole signé entre les deux villes

Et ce n'est pas sans fierté que la délégation champenoise a été reçue avec les honneurs généralement réservés aux grandes personnalités. Toutes les télévisions arméniennes se sont relayées pour faire le compte rendu des rencontres entre les trois français et les différents ministres, le Premier Conseiller du Président de la République et l'Ambassadeur de France en Arménie, Henry Cuny.

Durant ce séjour, le Maire de Pont-Sainte-Marie a rencontré son homologue Achot Ralatchian, Maire d'Achtarak, ville de 30 000 habitants, située à 22 kms de la capitale Erevan. Naturellement, les deux maires ont décidé de signer un premier protocole qui engage les deux villes à mettre en place des relations de solidarité et culturelles.

D'autres projets sont venus compléter cette extraordinaire rencontre, notamment la venue en stage d'étudiants arméniens en France inscrits dans un cycle de formation équivalent à notre HEC et la venue du Vice-Recteur de l'Université d'Erevan prévue en février, mais repoussée à une prochaine date dans l'agglomération troyenne.

Depuis le 5 décembre dernier, Gaspar Kouzoukian a créé, sur notre commune, une entreprise pour la commercialisation de pierres volcaniques d'Arménie. Une première en France. Volcan GF propose de nouvelles perspectives liées aux secteurs de la construction et de l'ornement. Ces pierres peuvent servir de parpaings, de décoration ou encore de dallage et ont reçu l'agrément des Monuments de France.

Volcan GF

27 rue Danton - 10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 06 62 19 93 50

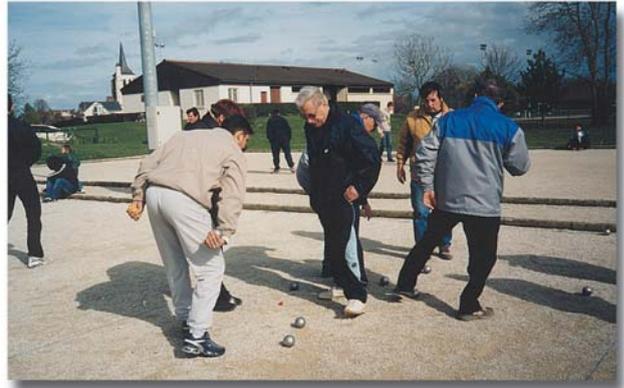
Pèle Mêle

Rétrospective de ces derniers mois

Pétanque

Vingt six équipes de trois joueurs venus des clubs d'Aix en Othe, Barberey Saint Sulpice, Brienne le Château, la Rivière de Corps et Pont Sainte Marie, ont participé au premier concours officiel UFOLEP organisé par la Boule Pontoise le 3 avril dernier au Complexe Henri Jacquot.

Le 11 juin prochain, la Boule Pontoise organisera le challenge "Michel Pacheco" en l'honneur de l'ancien et regretté président qui nous a quitté en 2002.



Talents Pontois

Une pluie de talents a investi la salle des fêtes du 31 janvier au 8 février dernier à l'occasion de la deuxième édition de l'exposition "Talents Pontois".

26 artistes de la ville et des communes environnantes ont exposé leurs oeuvres : peintures, sculptures, batik, poterie, broderie, 3 D, émaux... et leur univers personnel. Une seconde édition qui a connu un réel succès puisque le nombre d'exposants a doublé en un an. Merci à Jean-Claude et Monique Favre, Acan,

Robert-Gaétan Aloisio, Daniel André, Gilbert Beuve, Jacqueline Boucherat, Lydie Caffet, Isabelle Diether, Jean Garelli, Jacky Guérinot, Danielle Joanne, Jean-Philippe Ledit, Mireille Lorente, Lysiane Lorrain, Jean-Paul Méline, Zaïna Moukbel, Christine Neuville-Marande, Mireille Perez-Bianchi, Gilbert Philbert, Michel et Andrée Rothan, Annette Souton, Chanh Dy Vang, Annie Vuillemin et Philippe Murawski, de nous avoir fait rêver durant une semaine !



Ecole Municipale de Musique

Depuis sa création en 2002, l'Ecole Municipale de Musique organise les auditions de ses élèves.

Celles-ci se sont déroulées sur trois soirées. Jeudi 25 mars, les élèves des classes de batterie et de saxophone ont montré leurs talents sous la direction de leurs professeurs, Stéphane Cain et Jean-Luc Henrion.

Lundi 29 mars, honneur a été fait à la trompette, à la flûte et au piano. Enfin, le mois de mars s'est achevé en beauté, le 31, avec les élèves des classes de clarinette qui, accompagnés de leur professeur, Gaëlle Martinez, nous ont emmené dans un voyage musical dépayçant.

Pèle Mêle

Rétrospective de ces derniers mois



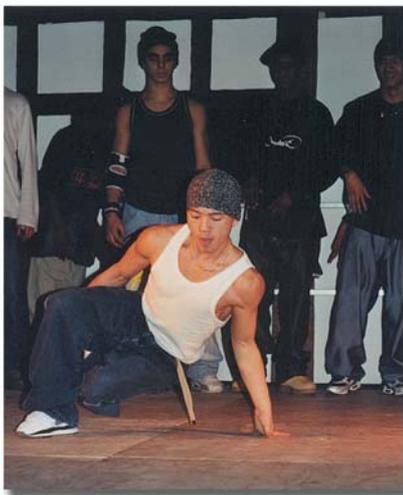
Carnaval

Maquillés et déguisés, les enfants ont traversé la commune au son des tambourins et des sifflets à l'occasion des carnivals organisés par le Centre Social Debussy et les quatre groupes scolaires. Avant de brûler Monsieur Carnaval, les enfants ont partagé un immense goûter de beignets, gâteaux et brioches.



Danse avec l'agglo

Dans le cadre du premier festival organisé par les communes de l'agglomération troyenne sur le thème de la danse, la commune a choisi le hip-hop. La scène a permis d'accueillir différents groupes locaux : Troyes Concept, Tarik et Youcef, OZ D'J et notre rappeuse locale Madah. Une première réussie aussi bien dans la commune que chez nos voisins ce qui permet de reconduire le projet l'année prochaine.



Un dimanche à la campagne

Dans le cadre d'un "Dimanche à la Campagne" le 18 avril dernier, Monique Michelet de la EARL du Père Abel à Villacerf, a organisé une journée à la découverte des produits du terroir. De nombreux pontois se sont réunis autour d'un repas à la ferme : au menu, cake au boudin noir, coq au cidre et tartes maison. Malgré un temps pluvieux, les visiteurs sont venus nombreux visiter l'élevage de volailles de Mme Michelet. Et pour les enfants, de nombreuses animations étaient proposées.



La compagnie "Les Tournesols"

"Elles et moi", comédie pleine d'énergie



Présenté en avant première à la salle des fêtes, ce spectacle a enthousiasmé le public pontois

Lui, Pierre Henri Du Roy, l'éternel célibataire a entraîné le public dans le dédale de sa vie amoureuse parfois délirante. Elles, jouées par Marie Cristal, avec une performance exceptionnelle d'actrice pour pouvoir interpréter 11 femmes, toutes différentes, au caractère

bien trempé : la coiffeuse superficielle, l'artiste exubérante, la doudou plus vraie que nature... un véritable exercice de style et physique en un temps record. Lui et elle, deux comédiens au jeu abouti, ont conquis les spectateurs venu à la salle des fêtes le 17 avril dernier. Mis en scène et interprété par les deux acteurs de la compagnie "Les Tournesols", "Elles et Moi" est une pièce de théâtre comme on aimerait en voir plus souvent dans nos villes : humoristique, originale et fantaisiste. Après Provins, Nogent sur Seine, quelques villes de Seine et Marne, la pièce fait son chemin et se produira sur la région parisienne. Les deux acteurs ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et travaillent actuellement à l'écriture de sketches associés à une chorégraphie relatant des faits de société. "Les Tournesols" ont pour ambition de relancer le concept des duos à la manière de Guy Bedos et Sophie Daumier.

Soirée interculturelle

Beau succès de la soirée Kultur'World

Six étudiantes de l'IUT de Troyes ont organisé une soirée au Centre Social Debussy, autour du thème de l'échange culturel

Tamara, Alix, Marie, Narimane, Stéphanie et Mérïma ont ceci en commun : leur différence. Différence d'origine et de culture.

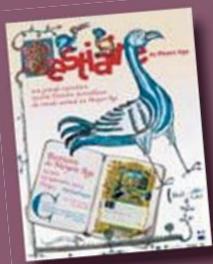
Étudiantes à l'IUT en première année de Techniques de commercialisation, ces jeunes filles ont eu l'idée d'organiser un événement dans le cadre de leur projet tuteuré. Depuis les premiers

contacts en novembre 2003 avec leur animateur référent, Jacky Bara, la soirée a été la consécration de leur travail. Le public a répondu en nombre à l'invitation et a adhéré aux diverses animations proposées : dégustation de pâtisseries algériennes, cambodgiennes, arméniennes, yougoslaves confectionnées par les habitants du quartier. Ensuite un gala de chants dédiés à la femme a été animé par Madah. Des danses kabyles, orientales, cambodgiennes, un défilé de costumes traditionnels algériens, maliens, marocains, pakistanais et une démonstration de hip-hop avec les groupes pontois "Les Tipeux" et "Blediaz" ont clôturé cette soirée haute en couleurs et riche en diversité.



Exposition "Bestiaire du Moyen Âge"

Pour la première fois, une grande exposition raconte l'histoire merveilleuse du monde animal au Moyen Age. Elevage, chasse, récits de voyageurs, encyclopédies, Roman de Renart, enluminures des manuscrits et chapiteaux des églises : au Moyen Age, les animaux sont partout. Familiers ou sauvages, exotiques ou légendaires, ils occupent une place majeure dans la vie réelle et dans l'imaginaire des hommes. Cette histoire familière et émouvante est retracée pour la première fois, à travers plus de 40 manuscrits exceptionnels, issus des collections de la Bibliothèque nationale de France, de la Médiathèque de Troyes et de 12 grandes bibliothèques municipales. L'exposition " Bestiaire du Moyen Age " se déroule en plusieurs grands thèmes, qui sont autant d'invitations à apprendre et à s'émerveiller : les animaux dans la Bible, le symbolisme animal, le bestiaire exotique et fantastique, l'animal et la science, les animaux dans la littérature, les livres de chasse, les animaux et la vie quotidienne.



Un programme complet de conférences, de rencontres et d'animations dans les quartiers accompagne l'exposition durant tout l'été.

19 juin - 19 septembre 2004

**Médiathèque: Esplanade du boulevard Gambetta.
Exposition ouverte tous les jours de 10 h à 18 h.
Entrée 3 euros (gratuit pour moins de 15 ans)**

Renseignement :

**Médiathèque de l'Agglomération troyenne, service touristique :
03 25 43 71 20**

Gala de l'Université de Troyes (UTT)



Conférences, expositions et stands interactifs sur le thème "De l'infiniment petit à l'infiniment grand". Nuit des nouvelles technologies : concerts, spectacles, bars à thèmes, son et lumière, feu d'artifice.

Le 8 mai 2004

**Au profit des Restos du Coeur
Tél : 03 25 71 58 97**

Guide des hébergements des personnes âgées



Le Conseil Général a édité un guide des hébergements des personnes âgées. Vous y trouverez les diverses formules et possibilités d'hébergement pour les personnes âgées, dans l'Aube (avec des indications pratiques sur les adresses, les coûts, les contacts...).

Disponible dans les mairies et au Conseil Général.

Flash aux seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune va organiser comme chaque année son repas et sa distribution de colis au mois de décembre.

Pour en bénéficier, vous devez être âgé d'au moins 70 ans et être domicilié dans la commune.

Si vous remplissez ces deux conditions, n'hésitez pas à vous inscrire avant le 31 octobre 2004 auprès du service social de la mairie au 03 25 81 83 96 ou 03 25 81 83 97

Collecte de livres

Si vous avez en votre possession des livres dont vous souhaitez vous débarrasser (pour les 4-8 ans), vous pouvez les déposer à la mairie de Pont-Sainte-Marie.



Ces livres seront ensuite envoyés aux écoles de la ville d'Acharak en Arménie dans le cadre du jumelage signé entre la commune de Pont-Sainte-Marie et la ville Arménienne. Ils seront utilisés par les enseignants pour apprendre notre langue aux jeunes arméniens.

Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme : concertation

Dans le cadre de la révision de POS/PLU, une concertation est organisée. Le projet d'aménagement et de développement durable modifié est mis à la disposition du public en mairie, aux heures habituelles d'ouverture. Un cahier est destiné à recueillir les observations.

Dessins sous abris-bus

Un atelier pour promouvoir la bibliothèque municipale



De jeunes Pontois ont réalisé des affiches pour la promotion de la bibliothèque "La Tour aux Livres".

Celles-ci ont habillé les

abris-bus de l'agglomération troyenne

Depuis quelques semaines, des affiches colorées s'exposent dans les abribus de la commune et des environs. C'est durant les vacances de la Toussaint que la bibliothèque "La Tour aux Livres" a organisé un atelier de création d'affiches pour une dizaine d'enfants âgés de 8 à 13

ans. Encadrés par la plasticienne Michèle Caillot-Houël, ils ont travaillé à la réalisation d'affiches de promotion de la bibliothèque sur le thème des quatre saisons, nom de la place où se situe la bibliothèque. "On y va par tous les temps à la bibliothèque, place des Quatre Saisons" est l'accroche que les enfants ont trouvé pour soutenir l'action de la structure sur la commune. Ces dix affiches où l'explosion des couleurs côtoient des calligraphies asiatiques sont régulièrement vues par les 120 000 personnes qui habitent l'agglomération. Une belle vitrine pour ces jeunes artistes en herbe !



Maisons fleuries

Bravo aux lauréats !

Profitant de la cérémonie des vœux en janvier dernier, la municipalité a récompensé les participants au concours de fleurissement



Une cinquantaine de foyers pontois ont participé au premier concours de fleurissement organisé par la commune. Onze lauréats ont reçu leur prix des mains d'Annie Hugerot, Conseillère Municipale et Présidente de la commission consultative environnement et cadre de vie.

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

- 1 - Robert Fournier
- 2 - Emilienne Dussault
- 3 - Philippe Ricard

2^{ème} catégorie : décor floral installé en bordure de voie publique

- 1 - Dewette Robert
- 2 - Jacqueline Gehin
- 3 - Francine Péric

3^{ème} catégorie : balcons et terrasses fleuris

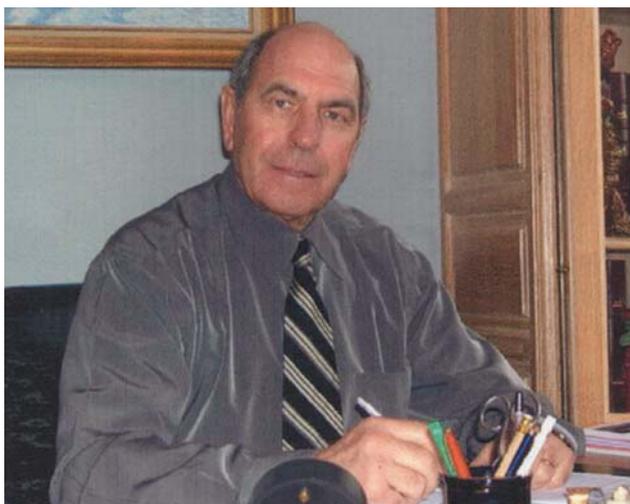
- 1 - Chantal Ghanib
- 2 - Georges Blain
- 3 - Ginette Ancelin

4^{ème} catégorie : fenêtres et murs fleuris

- 1 - Laurence Michel
- 2 - Marie-Noëlle Marchand

Justice

Un nouveau conciliateur sur le canton



Depuis le 1^{er} janvier, Jacques Poret, conciliateur sur le canton Troyes II, a succédé à Michel Bomblet

Retraité depuis quelques années après une vie active bien remplie en tant que Directeur d'établissement bancaire, Jacques Poret se met désormais bénévolement à la disposition du public par le biais de la justice. Il a prêté serment le 28 janvier.

Le rôle du conciliateur

Nommé par le premier président de la cour d'appel de Reims, le conciliateur de justice a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur les droits des intéressés. Ces domaines d'interventions sont assez étendus. Ils portent sur les différends de voisinage, des litiges entre propriétaires et locataires, des conflits entre clients et fournisseurs, des problèmes de règlement de factures... Son rôle consiste donc, en toute impartialité à informer les parties sur leurs droits et devoirs et à organiser un débat contradictoire. Le recours aux services du conciliateur de justice est gratuit.

Permanences

Le mercredi, de 14 h à 16 h
à la mairie de Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 81 20 54 ou 03 25 80 31 64

Le mercredi, de 16 h 15 à 17 h 30
Mairie annexe du Point du Jour à Troyes
Tél : 03 25 80 55 64

Ecole municipale de musique "Maurice Faillenot" Un directeur aux multiples facettes

Depuis quatre mois, Pascal Cunin a pris la direction de l'Ecole Municipale de Musique

Né en 1963 dans le Nord, Pascal Cunin a effectué ses études musicales au conservatoire de Valenciennes où il a obtenu le 1^{er} prix de trombone et de formation musicale en 1982. Depuis 4 ans, il est diplômé d'Etat de Trombone et de Direction d'Orchestre à vent. Marié et père de deux enfants (musiciens !), il a été pendant 5 ans, directeur de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique de Mers Les Bains. Depuis 1990, il s'est installé dans les Vosges en qualité de Directeur de l'école de musique de Contrexéville.

Désireux de s'impliquer pleinement dans la vie, le fonctionnement et le développement de l'Ecole Municipale de Musique de Pont-Sainte-Marie, il compte s'installer à plein temps dès la prochaine

rentrée scolaire dans notre département. Son objectif à court terme : atteindre les 80 inscrits et monter des spectacles musicaux avec tous ses élèves. Gageons qu'il mettra toute son énergie et son expérience au développement de notre école.



Journée Nationale de la Déportation L'art, la vie, la survie

Fidèle à ses engagements sur le devoir de mémoire, la ville a organisé un après-midi en hommage aux anciens combattants

Une conférence sur "l'art, la vie, la survie" a été proposée par Pierre Cavalleri, professeur à l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Troyes et d'Arts Plastiques au lycée Saint Bernard, dimanche 25 avril dernier dans le cadre de la Journée Nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation. A l'aide d'un diaporama, il a expliqué les moyens de survie qu'employaient les artistes dans les camps de concentration, n'hésitant pas à utiliser leur sang pour laisser des traces de leur vécu. Beaucoup d'artistes tels Zoran Music, Jean Fautrier, Jean Rustin, David Olere, Solomo Shelinger ont survécu et perpétué ces douloureux moments dans leurs oeuvres, et ce dans un souci de devoir de mémoire. Pierre Cavalleri a amené le public à ne pas s'attacher à la beauté artistique des oeuvres mais à la profondeur du message délivré.

L'assistance s'est ensuite rendue au monument aux morts pour y déposer une gerbe. Christian Lambert a

fait lecture du message officiel du ministère et Pascal Landréat a un poème sur la déportation de Christian Frédérick.

La première lettre

Vingt et un ans après que le clairon de l'armistice ait sonné la fin d'une tuerie sans merci, voilà que résonne de nouveau dans la plaine le cliquetis des armes.

Sur un quai de transhumance guerrière environné d'un brouillard chuintant, des jeunes hommes, une chanson au fusil, se promettent d'aller faire sécher leur linge sur la ligne Siegfried.

A l'écart, un couple, dans une étreinte qui se voudrait éternelle se donne à Dieu !...

Aujourd'hui, sur la terre ennemie que leur jeunesse traahle voulait conquérir pince à linge dans leur cartouchière, les rescapés, victimes de leurs bandes molletières, se lamentent derrière les barbelés du Stalag.

Parmi eux l'homme du couple pense sans cesse à celle qu'il a dû abandonner sur le quai lointain.

Où est-elle ?

Que fait-elle ?

Existe-t-elle encore ?

Un jour, enfin, la première lettre est là, entre ses doigts. Avec émotion il reconnaît l'écriture et tourne et retourne l'enveloppe, la caresse, la sent pour tenter de retrouver le parfum perdu puis, fébrilement il l'ouvre, retire le papier tant espéré, le déplie et lit :

"Mon amour,
mon très cher amour".

Alors ses yeux s'embuent de bonheur et malgré les circonstances il se sent heureux.
Tristement heureux.

Christian Frédérick

Photo de classe

Classe du certificat d'études 1947-48

Premier rang :

Françoise Malterre, Nelly Leguedard, Pierrette Marot, Geraise Malterre, Monique Lalaux

Deuxième rang :

Nadia Rothier, Jeanine Godard, Danielle Tresnard, Pierrette Collot, Josette Rollin, Geneviève Huard, Monique Paupe

Troisième rang :

Suzy Pelletier, Ginette Lenfumée, Yvonne Floriot, Nadia Hugot, Ginette Spohr, Jacqueline Perrard



Compte rendu du 22 avril 2004

ESPACE PETITE ENFANCE - CONSULTATION POUR LA DESIGNATION D'UN MAITRE D'OEUVRE

Il a été proposé d'approuver le budget et le plan de financement pour la construction de l'espace petite enfance s'élevant à 1 160 000 euros TTC et de solliciter les subventions nécessaires réparties comme suit :

CAF : 245 000 euros

CAT : 149 043,34 euros

Région : 182 698,28 euros

Etat-DGE : 192 313,95 euros

20 pour, 5 abstentions

PROLONGATION D'UN CONTRAT EMPLOI CONSOLIDÉ

Il a été proposé de prolonger un Contrat Emploi Consolidé affecté aux services techniques municipaux, pour une durée d'un an (du 1^{er} mai 2004 au 30 avril 2005, à raison de 35 heures hebdomadaires

Adopté à l'unanimité

RÉMUNÉRATION - INDEMNISATION DES STAGIAIRES

Il a été proposé le versement d'une indemnisation sur la base de 30 % maximum du SMIC, soit 346 euros par mois, aux stagiaires qui apportent une contribution à l'exécution des missions proposées par la ville.

Adopté à l'unanimité

RÉGIME INDEMNITAIRE - MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE SUJÉTIONS SPÉCIALES ET DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Il a été proposé de décider la mise en place de l'indemnité représentative de sujétions spéciales et de travaux supplémentaires pour les agents relevant du cadre d'emplois des conducteurs de véhicules et chef de garage.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL - RECRUTEMENT D'AGENTS SAISONNIERS

Il a été proposé d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents saisonniers conformément aux besoins suivant :

- pour les services techniques : l'équivalent d'un agent d'entretien à temps complet pendant 4 mois

- pour le service restauration scolaire : l'équivalent d'un agent d'entretien à temps non-complet (24/35^{ème}) pendant 1 mois

- pour les services administratifs : l'équivalent d'un agent administratif à temps complet pendant 2 mois

Les intéressés seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 2, indice brut 245, indice majoré 262.

Adopté à l'unanimité

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE "MAURICE FAILLENOT" - INDEMNISATION DES PRÉSIDENTS DES JURYS DES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE

Il a été proposé de rémunérer l'intervention de cinq présidents de jury de concours, sur la base forfaitaire de 3 heures, indices brut 487, indice majoré 420.

Adopté à l'unanimité

ÉTOILE GYMNIQUE PONTOISE - REVERSEMENT DE COTISATIONS

Il a été proposé de reverser les sommes encaissées par la ville à l'association "L'Etoile Gymnique Pontoise" soit 3 421,40 euros.

Adopté à l'unanimité

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Il a été proposé d'attribuer une subvention de 200 euros au CFA de Pont-Sainte-Marie pour sa participation à différents concours.

Adopté à l'unanimité

CONCOURS "TROPHÉE MARYSE ET JEAN LENOIR" - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Il a été proposé d'attribuer une subvention de 200 euros à la délégation Champagne Ardenne de l'Académie Nationale de Cuisine en vu de l'organisation de ce concours.

Adopté à l'unanimité

RÉALISATION D'UN SCHÉMA GLOBAL D'ORGANISATION FONCTIONNELLE PORTANT SUR TROIS SECTEURS D'URBANISATION FUTURE - DÉSIGNATION DU PRESTATAIRE

Dans le cadre de la révision du PLU, il a été proposé de demander la réalisation d'une étude par l'Audart sur une partie du Parc Lebocey, le Camp du Moulinet et une partie du terrain cadastré section AR 131, jouxtant celui-ci, pour la somme de 5 137,85 euros TTC.

Adopté à l'unanimité

ORGANISATION D'UN MARCHÉ AUX FLEURS SUR L'ÎLE BEAUSÉJOUR

Il a été proposé d'autoriser la ville à organiser un marché aux fleurs sur l'île Beauséjour le samedi 15 mai 2004, de 9 h à 16 h.

Adopté à l'unanimité

RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - AVENUE JULES GUESDE, RUE ROGER SALENGRO, JEAN JAURÈS

Il a été proposé de renforcer l'installation communale d'éclairage public et la mise en conformité sur les trois rues pour un montant total de 98 400 euros.

Adopté à l'unanimité

RECOURS À UN CABINET CONSULTANT POUR LA RENÉGOCIATION DE NOS CONTRATS D'ASSURANCES

Il a été proposé de faire appel à un Cabinet Consultant pour mettre en place la renégociation de tous les contrats d'assurances de la commune.

Adopté à l'unanimité

REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Il a été proposé de remplacer Monsieur Tresnard au SIAEP et à la commission d'appel d'offres par M. Palengat et Madame Grella au conseil d'administration du collège Euréka par M. Coffinet

Adopté à l'unanimité

JUMELAGE AVEC LA VILLE D'ASCHTARAK (ARMÉNIE)

Il a été proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer un protocole de coopération entre la ville de Pont-Sainte-Marie et Aschtarak et de réaliser un jumelage d'assistance mutuelle, de coopération dans le domaine de l'administration municipale et de développement économique.

17 pour, 5 contre, 5 abstentions

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PYLÔNE DE RADIOTÉLÉPHONIE MOBILE (COUVERTURE UMTS)

Il a été proposé d'autoriser les sociétés Orange et SFR à effectuer toutes les démarches administratives notamment déposer une déclaration de travaux relative à l'installation d'un pylône type "LESS" et à effectuer toutes les études en vue d'étudier la faisabilité technique du projet d'implantation sur le terrain situé au Complexe Sportif cadastré AI n° 597 (à proximité de la station de pompage).

20 pour, 1 contre, 6 abstentions

DENOMINATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL "FERNAND JAFFIOL"

Il a été proposé de nommer la salle du conseil municipal "Fernand Jaffiol" et d'y apposer la plaque commémorative réalisée en son hommage.

Adopté à l'unanimité

NAISSANCES



Tom LARIQUE, né le 4 janvier 2004, domicilié 14 rue du Docteur Roux
Nelson BRENNARD, né le 9 janvier 2004, domicilié 2 résidence les Pétunias
Lilian WILLAIME, né le 16 janvier 2004, domicilié 18 rue Frédéric Chopin
Huyhn Nhu RICHOT, née le 2 février 2004, domiciliée Les Ormes C5 appart n° 22
Flora BIONAZ, née le 5 février 2004, domiciliée Les Acacias D3 appart n° 73
Bao Luan RICHOT, né le 13 février 2004, domicilié Les Cèdres E3
Bao-Sang RICHOT, né le 12 février 2004, domicilié Les Chênes T2
Brandon TALBI, né le 24 février 2004, domicilié Les Peupliers T1 appart n° 13
Lena LAPEBIE, née le 20 février 2004, domiciliée Les Acacias D1 appart n° 51
Romane PUTOIS, née le 11 mars 2004, domiciliée 5 A rue Pasteur appart n°22
Adriel ROUSSE, né le 18 mars 2004, domicilié 33 rue Fernand Jaffiol
Myriam KANOUTE, née le 6 avril 2004, domiciliée Les Bouleaux T3 appart n° 41
Lina BELABBAS, née le 9 avril 2004, domiciliée Les Bouleaux T3

MARIAGE



Mariage du 10 janvier 2004 de Didier LOTZ et de Sophie GALLET, domiciliés 5 Avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie
Mariage du 21 février 2004 de Ali UYSAL et de Martine DUCAS, domiciliés Les Peupliers T1 appart n° 14 à Pont-Sainte-Marie
Mariage du 27 mars 2004 de Bruno PACHECO-PIRES et Sylvie WEITIG, domiciliés Les Acacias D2 appart n° 71 à Pont-Sainte-Marie
Mariage du 24 avril 2004 de Michaël DIEPPOIS et de Sylviane ROBAT, domiciliés 1 résidence les Tulipes à Pont-Sainte-Marie
Mariage du 24 avril 2004 de Sébastien HUSSON et de Saiqa GHULAM, domiciliés 21 rue Madame Hégot à Grisy-Suisnes (77)

DECES



Léone LINARD veuve RABY, 74 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 18 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Agop ASSADOURIAN, 61 ans, domicilié 47 rue de la République, à Crenoy (Aube), décès du 18 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Claude LELARGE, 77 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 20 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Sergio LEMMETTI, 75 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 10 octobre 2003 à Troyes
Gilberte SAVARD veuve ANDRÉ, 76 ans domiciliée 3 rue des Cyclamens, décès du 18 octobre 2003 à Troyes
Guy FERRAND, 73 ans, domicilié 59 Avenue Jules Guesde, décès du 2 novembre 2003 à Troyes
Germaine REIX veuve de MERSEMAN, 101 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 23 octobre 2003 à Troyes
Henri MERCIER, 81 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 1er novembre 2003 à Troyes
Paulette KARL, 47 ans, domiciliée Les Ormes C1 appart n° 01, décès du 1er novembre 2003 à Troyes
Bernard DROUVROY, 72 ans, domicilié 12 résidence les Mimosas, décès du 3 juin 2003 à Bar-sur-Aube
Renée DOSNON veuve VENET, 84 ans, domiciliée 8 Avenue Jules Guesde, décès du 11 novembre 2003 à Troyes
Cécilia WAWRZYNIEK veuve SKWAREK, 90 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 25 novembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Lucette HUOT, 79 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 23 novembre 2003 à Troyes
Marguerite CORTIER veuve POINSOT, 86 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 24 novembre 2003 à Troyes
Bemiarana RAKOTOMALALA, 51 ans, domicilié Les Cèdres E4 appart n°52, décès du 24 novembre 2003 à Paris 12^{ème} arrondissement
Lucienne CHUIRAZZI veuve JUIF, 91 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 2 décembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
André SANTOS-QUELHAS, 72 ans, domicilié à Ranville (Calvados) décès du 6 décembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Denise BAUER veuve PRÉVOT, 87 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 6 décembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Marcelle RIGOT, 100 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 7 décembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Régine FAUVET épouse LENOIR, 69 ans, domiciliée 26 ter Avenue Jules Guesde, décès du 18 décembre 2003 à Troyes
Pierre FLAMION 80 ans, domicilié 16 rue Saint Exupéry, décès du 3 janvier 2004 à Dijon (Côte d'Or)
Jordy THIÉBAULT, 2 ans ½, domicilié Les Ormes C2, décès du 17 janvier 2004 à Reims (Marne)
Roger TENAILLON, 92 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 24 janvier 2004 à Pont-Sainte-Marie
Michel MERLO, 65 ans, domicilié 58 Avenue Jules Guesde, décès du 29 janvier 2004 à Pont-Sainte-Marie
Fernande HUARD veuve RONSIN, 77 ans, domiciliée 22 Avenue Jean Jaurès, décès du 4 février 2004 à Pont-Sainte-Marie
Roberte CHATEL veuve LAFOURCADE, 83 ans, domiciliée 16 rue Henri Lemasson, décès du 22 janvier 2004 à Troyes
Lionel CAIMENT, 80 ans, domicilié Les Acacias, décès du 28 janvier 2004 à Troyes
Gérard MEIRHAEGHE, 81 ans, domicilié 19 bis rue Anatole France, décès du 29 janvier 2004 à Paris 5^{ème}
Bernadette ALLANIC, 73 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 3 février 2004 à Troyes
Lucien NOIRAN, 61 ans, domicilié Les Acacias D2 appart n° 52, décès du 9 février 2004 à Pont-Sainte-Marie
Madeleine LENEL veuve CHARTRON, 85 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 15 février 2004 à Pont-Sainte-Marie
Yvette DUBOIS veuve BOCAGE, 83 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 17 février 2004 à Pont-Sainte-Marie
Odile TERNIER veuve ROYER, 84 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 24 février 2004 à Troyes
Nasuf KOLIC, 73 ans, domicilié Résidence Les Erables B2 appart n° 32, décès du 26 février 2004 à Troyes
Madeleine RIGHETTI, 90 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 4 mars 2004 à Pont-Sainte-Marie
Claude HANRY, 90 ans, domicilié 1 Bis rue Danton, décès du 7 mars 2004 à Pont-Sainte-Marie
Pierre BERGER, 95 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 14 mars 2004 à Pont-Sainte-Marie
Paul DELPAS, 68 ans, domicilié 6 rue Georges Bizet, décès du 11 mars 2004 à Troyes
Yolande BLOND veuve LEVASSEUR, 74 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 5 mars 2004 à Troyes
Roger WÉBER, 78 ans, domicilié 2 rue Frédéric Chopin, décès du 18 mars 2004 à Troyes
Eugénie MELIN veuve BOUCHARD, 84 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 19 mars 2004 à Troyes
Jacques DÉSÉLU, 64 ans, domicilié 53 avenue Jules Guesde, décès du 30 mars 2004 à Pont-Sainte-Marie
Robert RIVOALLON, 82 ans, domicilié 64 avenue Jules Guesde, décès du 10 avril 2004 à Pont-Sainte-Marie
Louis PLU, 67 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 9 Avril 2004 à Troyes

Questions à Pascal LANDREAT, Maire de Pont-Sainte-Marie

Mme M. se plaint de ses voisins qui font brûler leurs déchets dans leur jardin à proximité de son habitation.

Quelle est la réglementation à ce sujet.

Les relations entre voisins sont parfois compliquées. Bon sens et courtoisie ne suffisent pas toujours à éviter certains petits troubles, qui, à la longue, empoisonnent le quotidien de chacun.

L'arrêté 92-1466 A rappelle qu'il est interdit d'allumer des feux à une distance inférieure à 100 mètres des habitations. (article 1).

D'une manière générale, entre le 15 mars et le 15 octobre, ces dates comprises, il est interdit à toute personne de fumer, d'allumer du feu et d'utiliser des appareils producteurs de feux (article 2).

Depuis le 14 avril dernier, la municipalité met à votre disposition un nouveau service de collecte de déchets verts. Les déchets végétaux seront collectés tous les mercredis dans des sacs kraft biodégradables



**Ce journal
est le vôtre**

**Vos remarques,
vos questions,
vos suggestions sont
les bienvenues.**

**N'hésitez pas à les
faire parvenir par**

**Courrier
Mairie,
Place Langlois
10150 Pont-Sainte-Marie**

**Téléphone
03 25 81 20 54**

**Télécopie
03 25 80 07 49**

**Internet
plandreat@wanadoo.fr**

**Et à la permanence
tous les samedis matin
de 9 h à 12 h**

Directeur de la publication
Pascal LANDREAT

Présidente de la commission
Rachel MULLER

Rédaction - Conception - Réalisation
Sandrine TOURNOIS
Responsable Service Communication

Impression
Imprimeries PATON
71 avenue Maréchal Leclerc
10120 Saint André Les Vergers
03 25 78 34 49

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2004

d'hier à aujourd'hui



La route d'Arcis sur Aube

L'avenue Jean Jaurès

